

INVESTISSEMENTS

L'ALGÉRIE FRANCHIT LE CAP DES 67 MILLIARDS DE DOLLARS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 8490 MARDI 12 MAI 2026
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

AFIC 12

Passer des ambitions aux projets concrets

Page 4

ALGERIE - ANGOLA

UN NOUVEL AXE STRATÉGIQUE EN MARCHE

Un nouvel élan pour l'axe Alger-Luanda. À l'invitation du Président Tebboune, João Lourenço est arrivé hier dans la capitale pour un séjour de soixante-douze heures. Au cœur des discussions : le renforcement de la concertation politique et, surtout, l'ouverture de nouveaux chantiers de coopération économique entre deux poids lourds de l'Afrique.

Page Page 3



SYSTÈME DE SANTÉ

La grande mutation vers le service numérique

Page 2

GESTION DES LYCÉES

Les directeurs face à une crise de confiance

Page 6

QUESTION DE TAIWAN

Entre vérité historique et l'axe stratégique Pékin – Alger

Page 24

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 30 DA, FRANCE 1 EURO

SAHARA OCCIDENTAL
Ghali interpelle Gutterez

LE SOUTIEN aveugle de certains pays à l'occupation marocaine du Sahara occidental a été fermement condamné par le président de la République sahraouie, secrétaire général du Front Polisario, Brahim Ghali.
Dans une lettre adressée au secrétaire général de l'ONU, António Gutterez, le président sahraoui a condamné des « déclarations irresponsables et incorrectes » publiées récemment par certains gouvernements, qui visent à détourner l'attention de l'opinion publique internationale de la réalité sur le terrain au Sahara occidental occupé par le Maroc, et ce depuis octobre 1975.
Pour le président sahraoui, l'accord de cessez-le-feu n'a plus cours depuis le 13 novembre 2020, quand Rabat a ouvert les hostilités à travers son opération militaire de Guerguerat, accusant, dans la foulée, l'armée marocaine de cibler depuis des années des civils par des raids et des attaques.
« La paix juste et durable dans la région ne pourra jamais être atteinte en récompensant le Maroc, Etat occupant, pour son expansionnisme et ses tentatives de modifier les frontières par la force », a averti le SG du Front Polisario.
Selon M. Ghali, « le respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance demeure l'unique voie vers une paix juste et durable dans toute la région ».
Le président sahraoui a également adressé une copie de cette lettre au président en exercice du Conseil de sécurité de l'ONU, l'ambassadeur Fu Cong, représentant permanent de la Chine auprès des Nations unies.
Par ailleurs, et en marge de la 87e session de la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples à Banjul, en Gambie, la délégation sahraouie a alerté sur la situation catastrophique des droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.
Cette délégation, qui participait au Forum des ONG durant cette session, a mis l'accent sur l'escalade des crimes commis par l'occupation marocaine contre les Sahraouis, dans l'impunité la plus totale et sous un silence de la communauté internationale.
Cette participation de la société civile sahraouie est la première du genre au Forum des ONG. Elle s'inscrit dans le but de présenter l'évolution de la situation des droits de l'homme au Sahara occidental, alors que de graves violations contre les civils sahraouis sont commises par l'occupation marocaine.
Cette délégation entend porter dans les forums internationaux la voix des centaines de prisonniers politiques sahraouis qui croupissent dans les geôles du Makhzen et celle des familles de disparus.
Cette participation s'inscrit également dans le cadre des efforts continus des organisations de la société civile sahraouie pour maintenir la question des droits humains au Sahara occidental, au centre des débats africains et internationaux.
D'autre part, l'Association des amis de la République arabe sahraouie démocratique (AARASD) a lancé hier une campagne de soutien aux prisonniers politiques sahraouis. Le choix de cette date a coïncidé avec la deuxième grève de la faim de 48 heures que le prisonnier politique sahraoui, Naâma Asfari, membre du Groupe Gdeim Izik, a décidé d'entamer. Selon un communiqué de l'association, le Groupe Gdeim Izik a été condamné à de lourdes peines (de 20 ans de prison ferme à perpétuité) au terme de procès jugés inéquitables par la communauté internationale.

Hachemi B.

PROTECTION SOCIALE ET MODERNISATION DES SERVICES
Les priorités de Saïhi

Le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale entend accélérer les réformes en matière de protection sociale et de modernisation du service public. Le ministre du secteur, Abdelhak Saihi, a insisté, lors d'une réunion de travail consacrée au suivi des différents dossiers, sur la nécessité de mettre en œuvre de manière rigoureuse les orientations arrêtées afin d'atteindre les objectifs fixés par les pouvoirs publics.



Au cœur des priorités évoquées, figure l'élargissement de la couverture sociale au profit des différentes catégories de travailleurs, notamment ceux exerçant dans des activités spécifiques. Le ministre a souligné l'importance de permettre à ces professionnels de bénéficier du système national de protection sociale à travers des mécanismes de cotisation simplifiés et adaptés à la nature de leurs activités.
Selon les explications fournies lors de cette rencontre, cette démarche vise à prendre en considération les particularités de certaines professions afin de faciliter leur intégration dans le système de sécurité sociale et d'assurer une meilleure couverture au profit des travailleurs concernés ainsi que de leurs familles.
Le ministère considère que cette orientation constitue une étape importante dans le renforcement de l'inclusion sociale et dans l'élargissement du nombre de bénéficiaires du système de protection sociale, notamment parmi les catégories professionnelles qui rencontrent des difficultés d'accès aux dispositifs classiques.
Le ministre du Travail a également insisté sur la nécessité d'un engagement strict dans l'application des instructions et directives arrêtées par le secteur. Il a affirmé que la réussite des objectifs tracés repose sur un suivi permanent des opérations engagées ainsi que sur une présence accrue sur le terrain.
Dans ce cadre, le responsable du secteur a mis l'accent sur l'importance de l'évaluation périodique et continue des performances afin de détecter les insuffisances et d'y remédier dans les délais appropriés.
Selon lui, cette approche permettra non seulement de corriger les lacunes observées mais aussi d'améliorer l'efficacité opérationnelle des structures relevant du ministère, dans le but de garantir une meilleure qualité de service aux citoyens.
Le ministre a, par ailleurs, réaffirmé la volonté des autorités publiques de moderniser le service public et de renforcer sa performance afin qu'il soit davantage en phase avec les attentes des citoyens.
Il a souligné que l'amélioration de la qualité des prestations administratives constitue aujourd'hui une priorité, estimant qu'un service public moderne et efficace représente un levier essentiel pour renforcer la confiance des citoyens envers l'administration publique. Cette réunion s'inscrit dans le cadre des efforts engagés par les pouvoirs publics pour améliorer la gouvernance administrative, moderniser les mécanismes de gestion et renforcer l'efficacité des services publics, à travers une meilleure organisation, un suivi plus rigoureux des performances et une prise en charge plus efficiente des préoccupations des usagers.

Lynda Louifi

SÉCURITÉ SOCIALE
La Cour d'Alger appelle à moderniser le traitement des litiges

À L'INITIATIVE de la Cour d'Alger, une journée d'étude consacrée aux « litiges de la sécurité sociale et aux mécanismes de leur règlement à la lumière de la législation et de la jurisprudence » s'est tenue hier, mettant en exergue la nécessité de moderniser les outils de traitement des problématiques juridiques et pratiques liées à ce type de contentieux.
Dans son allocution, la vice-présidente de la Cour d'Alger, Naïma Dahmani, a déclaré que « cette rencontre vise à accompagner l'évolution de la jurisprudence ainsi que la multiplication des difficultés pratiques engendrées par l'application des textes régissant les litiges de la sécurité sociale ».
Elle a également souligné l'importance d'enrichir le débat autour des différentes problématiques juridiques et opérationnelles relatives à ce domaine, tout en mettant en avant les perspectives de développement des mécanismes de règlement dans le cadre du droit algérien, l'objectif étant d'« améliorer la performance judiciaire et de renforcer la protection sociale en Algérie ».
En outre, Mme Dahmani a assuré que « les litiges de la sécurité sociale ne se limitent pas à des questions techniques liées aux indemnisations, aux cotisations ou aux prestations sociales ». Elle a précisé que, bien au contraire, ils traduisent l'efficacité de l'Etat dans la consécration de la dimension sociale de la justice et la capacité du système juridique et judiciaire à garantir des mécanismes équitables et efficaces de règlement des différends, assurant à la fois célérité des décisions, protection des droits et consolidation de la confiance dans les institutions.
De son côté, le procureur général près la Cour d'Alger, Mohamed Kamel Ben Boudiaf, a indiqué que l'organisation de cette journée d'étude s'inscrit dans le cadre du programme de formation continue mené en collaboration avec plusieurs institutions publiques concernées, notamment la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés. Il a rappelé l'intérêt croissant accordé par l'Etat au renforcement de la protection sociale des travailleurs salariés, y compris les fonctionnaires, soulignant que le législateur et le système judiciaire algériens accordent une attention particulière aux contentieux de la sécurité sociale, en raison de leur lien direct avec des droits fondamentaux garantis par la Constitution, tels que le droit aux soins, aux indemnités et aux pensions.
Il convient de noter que cette rencontre a constitué un espace d'échange scientifique réunissant magistrats, avocats, universitaires, experts, représentants des organismes de sécurité sociale et compagnies d'assurance, afin d'examiner les principales difficultés pratiques liées à ces contentieux et de proposer des solutions juridiques et judiciaires susceptibles de contribuer à une justice plus efficace. La journée d'étude a enfin été marquée par plusieurs interventions portant notamment sur les moyens de perfectionner les mécanismes de traitement des problématiques juridiques liées aux litiges de la sécurité sociale, en particulier dans le domaine médical, ainsi que sur les meilleures approches pour une application optimale de la législation relative à la sécurité sociale.

Sihem Bounabi

VISITE DU PRÉSIDENT DE L'ANGOLA, JOÃO LOURENÇO

Nouvelle dynamique entre Alger et Luanda

Le président de la République d'Angola, João Lourenço, est arrivé hier en Algérie pour une visite officielle de trois jours, à l'invitation du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, qui l'a accueilli à l'aéroport international d'Alger Houari-Boumediene.

Cette visite s'inscrit dans le cadre d'un programme axé sur le renforcement des relations politiques bilatérales ainsi que sur l'élargissement du partenariat économique entre les deux pays.

L'Algérie et l'Angola entretiennent des relations historiques profondément enracinées et partagent des positions constantes au service de la paix et du développement en Afrique, à la faveur de la volonté des dirigeants des deux pays. La visite d'Etat qu'effectue le Président angolais à partir de lundi, en Algérie, constitue une occasion importante pour donner un nouveau souffle aux relations bilatérales entre les deux pays et les hisser à des niveaux supérieurs, à travers la mise en place d'une base solide pour le renforcement du partenariat stratégique, notamment dans les domaines de l'économie, de l'enseignement supérieur, de la recherche scientifique et des échanges culturels.

Cette visite constitue également une opportunité pour réaffirmer la convergence des positions sur les questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment celles liées à la décolonisation en Afrique et au droit des peuples à l'autodétermination, en tête desquels le peuple sahraoui, ainsi que les questions relatives à la sécurité, à la stabilité et au développement du continent.

Pour la République d'Angola, l'Algérie est un allié traditionnel, au regard du soutien qu'elle lui a apporté durant sa lutte contre la colonisation et dans la phase de reconstruction après l'indépendance.



Tebboune recevant son homologue angolais.

Cette position continue d'être hautement appréciée par le peuple et les dirigeants angolais, comme en témoigne le geste du Président Joao Lourenço, qui a décerné, en novembre dernier, la médaille de la classe d'honneur, à titre posthume, aux anciens présidents algériens Houari Boumediene et Ahmed Ben Bella, en reconnaissance de leur contribution exceptionnelle à l'indépendance et à la reconstruction de l'Angola. Partant de ces relations solides, les dirigeants des deux pays veillent à maintenir une concertation et des contacts permanents. Ainsi, le président de la République avait adressé à son homologue angolais un message, à l'occasion du cinquantenaire de l'indépendance de son pays, dans lequel il avait souligné « la volonté de l'Algérie d'œuvrer à hisser les relations économiques entre les deux pays au niveau des relations politiques ».

Par ailleurs, il convient de souligner qu'une session extraordinaire du Parlement, réunissant ses deux Chambres, à savoir l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation, est prévue demain au Centre international des conférences (CIC). Cette séance sera consacrée à l'audition du discours du président de la République d'Angola devant les parlementaires, conformément aux dispositions arrêtées par les services du Conseil de la nation, dans le cadre de la consolidation des relations politico-diplomatiques entre Alger et Luanda.

Le Président João Lourenço effectuera, en outre, une visite dans une station de dessalement d'eau de mer. Cette initiative est jugée particulièrement adaptée pour l'Angola, au regard de l'importance de son littoral et des défis qu'il rencontre en matière d'approvisionnement en eau.

En amont de cette visite, l'ambassadeur de la République d'Angola en Algérie, Toko Diakenga Serão, avait indiqué, avant-hier à Alger, que l'Angola et l'Algérie œuvrent à l'optimisation de leur coopération économique bilatérale, en particulier dans les secteurs de l'énergie, des hydrocarbures, de l'enseignement supérieur et de la formation technique. Sur le plan énergétique, il a insisté sur la dimension stratégique du partenariat entre les deux Etats, rappelant que l'Angola et l'Algérie « figurent parmi les principaux producteurs africains de pétrole ».

Dans le contexte actuel, l'ambassadeur a toutefois reconnu l'existence d'un certain « déficit de dynamisme dans les relations économiques bilatérales », en dépit des qualités des relations diplomatiques unissant les deux pays.

Khalil Aouir

DES PROJETS TOTALISANT 67,5 MILLIARDS DE DOLLARS ENREGISTRÉS À L'AAPI

Le rôle majeur du guichet unique

PLUS DE 20 000 projets d'investissement ont été enregistrés en Algérie pour une valeur globale déclarée dépassant 9 000 milliards de dinars, soit environ 67,5 milliards de dollars, susceptibles de générer plus de 525 000 emplois. Ces chiffres, présentés comme le reflet d'un « retour de la confiance », traduisent, selon le Premier ministre, un progrès réel et mesurable dans la dynamique d'investissement en Algérie, à la faveur des réformes engagées pour renforcer le rôle du guichet unique, instrument jugé central dans cette dynamique.

Ces données ont été mises en avant, hier, par le Premier ministre, Sifi Ghrieb, dans son allocution à l'occasion d'une journée d'information consacrée aux nouvelles dispositions juridiques encadrant le guichet unique de l'investissement. L'événement a été l'occasion de présenter une réforme d'envergure du dispositif national d'investissement, destinée à renforcer l'efficacité administrative et à améliorer l'attractivité économique du pays.

Selon le Premier ministre, cette rencontre marque une nouvelle étape dans le renouvellement du « pacte de confiance » entre l'Etat et les investisseurs, à la lumière des nouveaux textes adoptés récemment et dont l'objectif consiste à mettre fin aux lenteurs administratives, à lever les obstacles qui freinent les projets et à installer durablement une culture de performance et de transparence.

La mise en œuvre du guichet unique marque une avancée majeure même si les autorités reconnaissent l'existence de contraintes persistantes. « Certaines procédures administratives restent longues, pouvant atteindre jusqu'à sept mois pour l'obtention d'un document, tandis que certains dossiers exigent encore un nombre important de copies, parfois jusqu'à quatorze exemplaires d'un même document », a souligné M. Ghrieb. A cela s'ajoute un manque de coordination entre administrations, ainsi que des limites dans le fonctionnement des guichets uniques, longtemps réduits à un rôle d'intermédiation sans réel pouvoir décisionnel, a-t-il ajouté.

Afin de remédier à ces insuffisances, une réforme structurelle a été engagée sur instruction du président de la République, visant à faire de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) l'interlocuteur unique et opérationnel des investisseurs. L'objectif est de passer d'un système fragmenté à une organisation intégrée, fondée sur les résultats plutôt que sur les procédures.

Dans ce cadre, l'AAPI est désormais réorganisée en pôles spécialisés couvrant l'ensemble des étapes du projet, de sa création juridique jusqu'à sa mise en exploitation. Chaque phase est prise en charge, chaque blocage traité et chaque délai encadré, permettant un parcours plus fluide et centralisé pour l'investisseur.

Par ailleurs, les représentants des administrations au niveau des guichets uniques ont été pleinement habilités à instruire, traiter et signer les documents administratifs. Cette évolution transforme leur rôle, passant de « simples relais administratifs à véritables décideurs, capables de délivrer les autorisations nécessaires sur place », a précisé le chef du gouvernement.

En outre, le Premier ministre a expliqué que les nouvelles dispositions imposent également un encadrement strict des délais de traitement, fixés à quinze jours en règle générale et vingt jours pour les installations classées. La dématérialisation et la réduction des procédures papier viennent compléter ce dispositif, avec pour objectif de renforcer la transparence et la traçabilité. Le même responsable a affirmé que plusieurs réformes sectorielles ont été engagées, notamment dans les domaines de l'urbanisme, de l'environnement et du foncier économique. Selon lui, les guichets uniques sont désormais compétents pour délivrer les autorisations d'urbanisme et gérer les évaluations environnementales dans un délai maximal de quinze jours. Le foncier, quant à lui, est attribué selon une nouvelle grille de notation et un cadre plus transparent, avec des délais de réponse pouvant aller jusqu'à 48 heures après décision, a ajouté le Premier ministre.

Pour les autorités, l'ensemble de ces réformes vise à créer un environnement d'investissement plus simple, plus rapide et plus lisible, fondé sur la confiance, la clarté des règles et l'efficacité administrative.

Rim Boukhari

Vers la mise en place du «Guichet unique numérique»

L'AGENCE algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) et le Haut-Commissariat à la numérisation ont signé, hier, un protocole d'accord visant la mise en place du guichet unique numérique de l'investissement, destiné à être opérationnel via la plate-forme numérique dédiée aux investisseurs. Ce partenariat vise à instaurer un système numérique intégré permettant de renforcer la coordination entre les différentes administrations concernées par l'investissement. L'objectif affiché est de simplifier les procédures administratives, d'améliorer la prise en charge des investisseurs et de garantir davantage de rapidité, de transparence et d'efficacité dans le traitement des projets. L'accord a été signé par le directeur général de l'AAPI, Omar Rekkache, et la haut-commissaire à la numérisation, Meriem Benmouloud, sous la supervision du Premier ministre, Sifi Ghrieb, et ce en marge d'une journée d'information consacrée au renforcement de l'efficacité du guichet unique. La nouvelle plate-forme numérique de l'investisseur intégrera plusieurs services clés, notamment un espace investisseur, l'enregistrement des projets d'investissement, la gestion du foncier économique ainsi que la gestion des réclamations et des recours. Elle permet également le suivi des projets et l'élaboration de rapports, le paiement électronique, la signature électronique ainsi que l'interconnexion et l'interopérabilité avec les différentes administrations et organismes intervenant dans l'acte d'investissement.

Cette initiative s'inscrit dans la stratégie des pouvoirs publics visant la modernisation de l'administration et la numérisation des services publics. Elle repose sur la simplification des démarches et l'amélioration du traitement des demandes d'investissement, dans le but de renforcer l'attractivité du climat des affaires à travers une approche intégrée fondée sur le digital. **R. B.**

ENERGIE

Une importante délégation allemande à Alger

UNE DÉLÉGATION allemande composée de grandes entreprises énergétiques et industrielles est arrivée hier à Alger, où elle s'est entretenue avec le secrétaire général du ministère des Hydrocarbures, Miloud Medjelled, en présence de l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en Algérie et de cadres du ministère et de la société Sonatrach. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère.
Présidée par le directeur général chargé de la géo-économie au ministère fédéral allemand des Affaires étrangères, Oliver Rentschler, la délégation est composée des entreprises de renom, à l'instar de Bosch, Siemens et VNG. La rencontre a constitué une occasion pour examiner la situation et les perspectives des relations de coopération bilatérale algéro-allemandes, qualifiées de solides et distinguées, notamment dans le cadre du partenariat stratégique entre les deux pays dans le domaine de l'énergie.
Parmi les projets évoqués figure celui intitulé «TaqatHy+» que les deux parties ont examiné, avant d'exprimer leur satisfaction pour les progrès réalisés dans la mise en œuvre d'autre projets de coopération réalisés en partenariat, en particulier dans les domaines de la commercialisation du gaz naturel et des technologies à faible émission de carbone dans l'industrie gazière, selon la même source.
Le SG du ministère a souligné l'importance de la dynamique observée dans la coopération algéro-allemande, insistant sur la nécessité de continuer à développer les échanges techniques et scientifiques entre les experts et les institutions des deux pays. Il a également souligné la nécessité de travailler à la réalisation de nouveaux projets reposant sur les technologies modernes et des solutions technologiques innovantes.

M. B.

ALGERIA BID ROUND 2026

Les data rooms ouverts à partir du 1er juin

L'ACCÈS aux données relatives à l'appel à concurrence «Algeria Bid Round 2026» pour l'exploration des hydrocarbures au niveau de sept nouvelles zones destinées à l'exploration des hydrocarbures, sera ouvert à partir du 1er juin 2026. C'est ce qu'a indiqué, hier, le président de l'Agence nationale de valorisation et de promotion des hydrocarbures (Alnaft), Samir Bekhti.
Lors d'une rencontre internationale organisée par Alnaft en partenariat avec l'Association européenne des géoscientifiques et ingénieurs (EAGE) autour des enjeux stratégiques de l'exploration offshore et de l'optimisation de la récupération des hydrocarbures, Samir Bekhti a précisé que «cette étape importante permettra aux acteurs et partenaires du secteur énergétique d'accéder aux données techniques et géoscientifiques mises à disposition dans le cadre de ce processus».
L'objectif, a-t-il assuré, est de fournir une compréhension plus approfondie du potentiel du domaine minier algérien et de soutenir l'évaluation des opportunités proposées, affirmant qu'à travers le Bid Round 2026, lancé en avril dernier, l'objectif est «d'ouvrir un nouveau chapitre de partenariats, d'investissements et de développement technologique avec l'industrie énergétique internationale».

S. N.

CLÔTURE DE L'AFIC 12 AVEC SUCCÈS

La voie de l'intégration économique africaine

Accélérer la mise en œuvre des projets d'intégration économique africaine, renforcer le financement africain des projets stratégiques et soutenir la transformation numérique sont, entre autres, les recommandations de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce AFIC 12, lors de laquelle le rôle central de l'Algérie dans le renforcement de l'intégration économique africaine et la consolidation de la coopération Sud-Sud a été souligné, à l'unanimité, par les participants.

Cette 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce, sous le slogan «Ensemble, ouvrons les marchés», a tenu ses promesses. L'événement s'est soldé par une série de recommandations visant l'accélération de l'intégration économique africaine, qui est appelée à devenir une réalité.
Selon le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), qui a organisé cette manifestation économique continentale, en coopération avec l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes, le secrétariat de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) ainsi que la Banque africaine d'import-export (Afreximbank), a été une réussite à plus d'un titre.
Les participants ont ainsi appelé à l'accélération de la mise en œuvre des projets d'intégration économique africaine, au renforcement du financement africain des projets stratégiques, au soutien à la transformation numérique et au commerce électronique.
Il est aussi question du développement des chaînes de valeur industrielles et agricoles, de l'encouragement des partenariats public-privé ainsi que de l'accompagnement des jeunes et des start-up dans leur accès aux marchés africains, en sus du renforcement de la connectivité logistique, du transport et des échanges commerciaux entre les pays africains.
L'importance et le rôle de ce forum ont été, en outre, soulignés par le CAAID, qui dit qu'il a «constitué une importante plate-forme économique africaine réunissant décideurs, investisseurs, institutions financières, représentants des gouvernements et du secteur privé issus de différents pays africains et internationaux».
Une démarche qui s'inscrit dans le cadre d'efforts communs visant à renforcer l'intégration économique africaine, ouvrir les marchés et accélérer les investissements ainsi que le commerce intra-africain, en cohérence avec les objectifs de l'Agenda Afrique 2063. La manifestation a également été marquée par une participation de haut niveau de nombreuses personnalités politiques, économiques et diplomatiques africaines et internationales, notamment l'invité d'honneur du forum, Mahamadou Issoufou, ancien Président du Niger, lequel a souligné l'importance de passer de la phase des accords et des visions à celle de la mise en œuvre effective des projets d'intégration africaine.

L'ALGÉRIE MOTEUR DE L'INTÉGRATION AFRICAINE

Les participants, qui ont affirmé que le Forum africain de l'investissement et du commerce est désormais une plate-forme africaine de référence contribuant au renforcement de la coopération économique et commerciale entre les pays du continent, encourageant les investissements productifs et les partenariats transfrontaliers, ont salué le rôle central que continue de jouer l'Algérie, sous la direction du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, dans le soutien aux causes africaines et le renforcement de l'intégration économique continentale. Ils ont souligné que l'Algérie est devenue un acteur majeur dans la promotion de la coopération Sud-Sud et dans la consolidation de partenariats de développement équilibrés fondés sur le principe « L'Afrique pour l'Afrique».
Ils ont également salué les efforts de l'Algérie en faveur de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), du développement des infrastructures continentales, ainsi que de la promotion de l'investissement et des exportations vers l'Afrique.

Lilia Aït Akli

Le CAAID signe plusieurs accords

LE CENTRE arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID) a signé plusieurs accords avec des responsables et représentants d'entreprises et d'institutions économiques africaines et asiatiques, en marge de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce AFIC 12, tenue les 9 et 10 mai 2026 à Alger. Les accords couvrent plusieurs secteurs, notamment l'investissement, le commerce, l'exportation, les services, l'accompagnement des entreprises et le développement de projets communs, dans le cadre d'une vision visant à créer un réseau de coopération économique efficace reliant l'Algérie à sa profondeur africaine et asiatique. Ces accords s'inscrivent dans le cadre des efforts du CAAID visant à élargir les domaines de coopération économique, commerciale et d'investissement entre l'Algérie et différents partenaires africains et internationaux, ouvrant ainsi de nouvelles perspectives d'investissement, d'échange d'expertises et de renforcement des opportunités de partenariat entre hommes d'affaires et institutions économiques.

L. A. A.

HYDROCARBURES

Grand intérêt du Niger pour l'expertise algérienne

LE SAVOIR-FAIRE de l'Algérie dans le domaine des hydrocarbures est de plus en plus sollicité, notamment par des pays africains qui veulent bénéficier de l'expérience de l'Algérie en la matière. Une délégation nigérienne effectue une visite de travail en Algérie avec au programme plusieurs réunions techniques et des visites sur terrain.
Composée d'experts et d'ingénieurs du ministère nigérien du Pétrole, cette délégation effectue cette visite de travail, du 9 au 18 mai, qui s'inscrit dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertise dans le secteur énergétique, a indiqué le groupe Sonatrach dans un communiqué, signalant que cette visite intervient à la suite de la signature, le 24 mars dernier à Niamey, d'un mémorandum d'entente entre les deux parties visant à développer la coopération bilatérale.
Selon Sonatrach, cette visite s'inscrit dans le cadre des ambitions de la République du Niger visant à moderniser ses structures techniques dans le secteur des hydrocarbures. Elle a également pour objectif de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de gestion des données pétrolières, d'infrastructures numériques et de contrôle de la qualité des hydrocarbures, ainsi que de favoriser l'échange des expertises et des meilleures pratiques techniques et organisationnelles adoptées dans le secteur.
Le groupe public a souligné que cette visite reflète le haut niveau de coopération entre l'Algérie et le Niger ainsi que la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat énergétique, notamment dans les domaines de la formation, du développement des capacités techniques et de l'échange d'expériences, de manière à servir les intérêts des deux pays et soutenir les efforts de développement durable dans la région.
La délégation nigérienne a entamé sa visite par une réunion technique au siège de l'activité Exploration et Production de Sonatrach avec le vice-président chargé de cette activité, Farid Djettou, et ses collaborateurs, en présence de représentants du ministère des Hydrocarbures et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), selon la même source. La délégation a également effectué des visites au centre de gestion des données d'ALNAFT, ainsi qu'au centre de gestion des données de la division Production de l'activité Exploration et Production à Alger. Le programme de la visite comprend aussi plusieurs déplacements techniques au niveau d'installations et d'infrastructures relevant de Sonatrach à Boumerdès, notamment le centre de traitement des données sismiques de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), le Centre de gestion des données de la division Exploration, la division Laboratoire ainsi que l'Entreprise nationale de génie civil et construction (ENGCB), en plus d'une visite à l'Institut algérien du pétrole (IAP).
La délégation se rendra aussi à Hassi Messaoud pour visiter plusieurs structures spécialisées, dont la carothèque dédiée à la conservation des échantillons de roches, ainsi que des filiales de Sonatrach, à savoir l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale des services pétroliers (ENSP).

Hamid B.

PARTENARIAT MINISTÈRE DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE - DJEZZY

Une première évaluation jugée positive

Lors d'une séance d'évaluation du partenariat entre le ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels et l'opérateur Djezzy, consacrée aux premiers programmes spécialisés lancés dans les domaines des télécommunications, des infrastructures réseau et de l'intelligence artificielle, la ministre du secteur, Nacima Arhab, a dressé un bilan jugé encourageant, assurant de la volonté de son département de renforcer cette coopération tournée vers l'emploi et l'innovation technologique. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué du ministère.



Une vision stratégique juste.

Présidant cette rencontre aux côtés du directeur général de Djezzy, Boumediene Senouci, Mme Arhab a salué les premiers résultats enregistrés dans le cadre de cette coopération, affirmant que «le succès de ces promotions de stagiaires constitue une preuve formelle de la justesse de la vision stratégique du secteur visant à faire de la compétence nationale un véritable moteur de l'économie numérique».

La ministre a mis en avant l'importance de «bâtir une main-d'œuvre hautement qualifiée capable d'accompagner les mutations technologiques rapides que connaît le pays». Elle a également rendu hommage aux équipes pédagogiques et aux experts mobilisés dans l'élaboration des contenus de formation, conçus en coordination avec les spécialistes de Djezzy afin de garantir des programmes adaptés aux standards actuels du secteur numérique.

En outre, Mme Arhab a relevé l'impératif «de renforcer les passerelles entre les établissements de formation et le monde économique», soutenant que «ce type de partenariat représente aujourd'hui un levier essentiel pour améliorer l'employabilité des jeunes diplômés et répondre efficacement aux besoins croissants des entreprises nationales en compétences techniques spécialisées».

Il convient de noter que la réunion d'évaluation, organisée en présence de cadres du ministère, de responsables de l'entreprise, de représentants d'entreprises économiques et de stagiaires engagés dans ces cursus, a permis d'examiner l'état d'avancement des formations déjà entamées ainsi que les mécanismes d'accompagnement pédagogique et technique mis en place.

Les participants à la réunion ont également examiné les mécanismes d'accompagnement pédagogique et technique mis en place pour assurer la réussite de ces formations. Les échanges ont porté sur les moyens de renforcer le suivi des stagiaires, de multiplier les passerelles avec les entreprises économiques et de développer des programmes encore plus spécialisés afin d'anticiper les besoins futurs du marché.

Pour rappel, signée en février dernier, la convention entre le ministère et Djezzy vise principalement à réduire le décalage entre la formation académique et les exigences du marché du travail. Cette coopération a permis l'introduction de six nouvelles spécialités dans les métiers des télécommunications et des infrastructures réseau. Parmi les programmes phares figure une formation spécialisée en intelligence artificielle, officiellement lancée en avril dernier, destinée à préparer les jeunes aux nouveaux métiers liés à la digitalisation et à l'automatisation des services.

L'objectif affiché par les deux partenaires est de moderniser les méthodes pédagogiques afin de former des profils capables de relever les défis technologiques de demain. Dans cette optique, une attention particulière a été accordée au développement des compétences comportementales, notamment la communication, le travail en équipe et la capacité d'adaptation.

Les responsables du projet ont également misé sur la gamification comme outil pédagogique pour renforcer l'implication des stagiaires et rendre les formations plus interactives et attractives.

Pour le gouvernement comme pour l'opérateur de téléphonie mobile, l'enjeu dépasse le simple cadre de la formation. Il s'agit aussi de soutenir l'insertion professionnelle des jeunes et d'accompagner la transition numérique de l'économie nationale.

En adaptant les cursus aux besoins réels des entreprises, cette coopération ambitionne de créer un vivier de compétences directement opérationnelles dans des secteurs stratégiques. Dans ce cadre, Djezzy a participé activement à l'accompagnement des apprenants dans plusieurs domaines techniques, notamment la maintenance des infrastructures télécoms, le développement numérique et la programmation.

L'entreprise a également contribué, au titre de sa responsabilité sociétale, à l'amélioration de l'environnement pédagogique, et ce à travers la création d'espaces de formation équipés de technologies modernes répondant aux normes de qualité définies avec le ministère. A travers cette initiative, les autorités entendent faire de la formation professionnelle un acteur central de la transformation numérique du pays. L'ambition est de doter l'Algérie d'une nouvelle génération de techniciens et de spécialistes capables de contribuer au développement des infrastructures numériques, à l'innovation technologique et à la compétitivité des entreprises nationales.

Sihem Bounabi

L'UTILISATION DE L'IA VUE PAR LE PR MUSTAPHA CHERIF

Entre progrès technologique et responsabilité humaine

AFIN de relever les défis liés à l'essor de l'intelligence artificielle (IA), il est nécessaire de s'appuyer sur les cultures scientifiques, civiques et éthiques, a affirmé le professeur Mustapha Cherif, lors de son intervention dans le cadre de la troisième édition de «Riyada Talks», organisée par INSAG Business School et consacrée au thème : «L'avenir de l'humain à l'épreuve de l'intelligence artificielle».

Dans son intervention, le professeur a d'abord tenu à relativiser les discours alarmistes entourant l'intelligence artificielle, tout en appelant à une vigilance lucide eu égard aux mutations en cours.

«Les innovations technologiques précédentes n'ont pas remis en cause le sens de l'humanité, sa nature et sa vocation. Pour tenter de rassurer […], des experts prétendent qu'il n'y a pas de "boîte noire" et que l'IA est explicable à tous ses niveaux», a-t-il fait savoir. Avant de nuancer les discours entourant l'évolution accélérée des technologies numériques, déclarant que la maîtrise de l'intelligence artificielle doit absolument reposer sur une vision humaine et éthique clairement définie.

Selon sa grille philosophique, le Pr Mustapha Cherif a avancé l'idée selon laquelle : «Nous devons maîtriser cette technologie en façonnant ses buts, ses méthodes et ses applications, en fonction de nos besoins. Même si rien n'est donné d'avance et que personne n'est immunisé, les pays qui mettent l'accent à la fois sur la culture scientifique et le sens du sacré ont plus d'atouts que les sociétés qui ont choisi l'hyper sécularisation, l'individualisme et le consumérisme.»

Poursuivant son intervention, il a mis l'accent sur la nécessité impérieuse de former des générations concernées, car le défi de l'intelligence artificielle, à ses yeux, n'est pas uniquement technique. «Dans ce contexte, pour relever le défi, il y a lieu de mettre l'accent sur les cultures clés, à savoir scientifique, civique et éthique, afin d'apprendre à se connaître et à connaître le monde, pour être équilibré, créatif et se renouveler», a-t-il avancé.

Au fil des échanges, de nombreux participants ont soulevé des interrogations liées à l'impact de l'intelligence artificielle sur l'emploi, l'éducation, les rapports sociaux et les modèles culturels. Les discussions ont, en outre, porté sur la capacité des sociétés à préserver les valeurs humaines dans un monde de plus en plus dominé par les logiques algorithmiques et l'automatisation.

Lors de cette journée, l'assistance a suivi des interventions structurées autour des transformations induites par l'émergence des nouvelles technologies, notamment l'IA, dans les sociétés contemporaines, de même que des implications culturelles, civilisationnelles et spirituelles qui en découlent.

Dans son approche, le Pr Mustapha Cherif a, surtout, insisté sur le fait de préserver l'équilibre entre progrès technologique et responsabilité humaine collective, où s'entrecroisent les exigences du développement et les impératifs éthiques et sociaux.

En résumé, la responsabilité éthique dans l'IA consiste à faire en sorte que le progrès technologique ne se fasse pas au détriment de l'humain, mais qu'il contribue au contraire à son bien-être, dans un cadre maîtrisé, juste et responsable.

Par ailleurs, les organisateurs ont mis en exergue la vocation académique et citoyenne de cette initiative, qui vise à inscrire les débats intellectuels au cœur des préoccupations tant académiques que sociétales, particulièrement à l'ère de l'intelligence artificielle. A souligner que cette troisième édition de «Riyada Talks» aura surtout permis de poser une question centrale, celle de la capacité des sociétés à accompagner les avancées technologiques sans perdre de vue les fondements humains, culturels et éthiques qui structurent leur avenir.

Khalil Aouir

EDUCATION NATIONALE

Malaise chez les directeurs des lycées

Le Conseil national autonome des directeurs des lycées (CNADL) sort de sa réserve. À l'issue d'une réunion de son bureau national, l'organisation syndicale a fait le point sur la situation socioprofessionnelle des responsables des établissements secondaires, soulignant un besoin urgent de reconnaissance. Le syndicat déplore notamment ce qu'il qualifie de politique de « temporisation » de la part de la tutelle, appelant à un dialogue sincère pour restaurer un climat de confiance au sein de la corporation.

Le syndicat affirme, dans un communiqué rendu public, que les directeurs des lycées ont traversé une année scolaire particulièrement difficile, marquée par des pressions multiples, des responsabilités grandissantes et une accumulation de charges administratives et pédagogiques, notamment à l'approche des examens du baccalauréat.

Selon le document, les gestionnaires des lycées continuent d'assurer leurs missions « malgré les obstacles et les contraintes imposées par la réalité du secteur », tout en devant faire face aux lourdes responsabilités liées à l'organisation des examens officiels et à la gestion quotidienne des établissements scolaires.

Le CNADL regrette l'absence de réponses concrètes aux revendications soulevées depuis plusieurs années. Le syndicat rappelle avoir participé à plusieurs rencontres avec les responsables du ministère de l'Éducation nationale autour de dossiers liés à la revalorisation de la fonction de directeur de lycée, tant sur le plan professionnel que social et financier.

Les responsables du syndicat estiment, toutefois, que les engagements pris jusque-là n'ont pas été tous concrétisés. Ils déplorent particulièrement le retard accusé dans la révision du statut particulier ainsi que l'absence de mesures concernant l'actualisation des primes et indemnités et la création de nouvelles allocations adaptées aux responsabilités exercées par les directeurs de lycées.



Un besoin urgent de reconnaissance.

Le conseil national autonome des directeurs des lycées considère que le ministère continue d'ignorer les propositions formulées par le syndicat à travers les différents communiqués, réunions et initiatives de dialogue engagés ces dernières années.

Dans son communiqué, le bureau national du CNADL appelle à l'ouverture d'un dialogue ouvert avec la tutelle, estimant qu'il est « mis à l'écart », notamment concernant le mécanisme de règlement des problèmes socio-professionnels.

Face à cette situation, le bureau national affirme avoir examiné avec ses membres « les dimensions sociales, professionnelles et catégorielles », avant de mettre en garde contre la poursuite d'une politique de « tergiversation » jugée incompatible avec les valeurs de l'institution scolaire censée transmettre aux générations montantes, notamment le respect des lois, des principes et des engagements.

À l'issue de ses travaux, le bureau national du CNADL a réaffirmé une série de revendications qu'il considère comme prioritaires. Le syndicat réclame d'abord l'application des engagements déjà conclus avec le ministère, en particulier la révision des primes et indemnités ainsi que l'instauration de nouvelles allocations spécifiques aux directeurs des lycées, compte tenu de « l'ampleur des responsabilités assumées ».

Le CNADL insiste également sur la nécessité d'intégrer les propositions du syndicat dans la future version amendée du statut particulier des corps de l'éducation nationale, dont la publication est annoncée prochainement.

Par ailleurs, le syndicat appelle à une révision urgente de la circulaire ministérielle relative aux indemnités d'encadrement des examens officiels. Il estime que les compensations actuelles ne reflètent ni les efforts fournis ni les responsabilités assumées par les chefs des centres d'examen durant toute la période des épreuves.

Autre point soulevé, le mouvement de mutation externe des directeurs des lycées. Le CNADL demande son organisation dans les délais habituels, soit durant le mois de juin, et rejette tout report au mois de septembre. Le syndicat dénonce également ce qu'il considère comme un manque de transparence dans la publication des postes vacants par certaines directions de l'éducation.

Le bureau national a également dénoncé des « pratiques de restriction syndicale » visant, selon lui, les structures du syndicat dans certaines wilayas. Le communiqué évoque notamment le refus d'autorisations pour la tenue de réunions et de conseils syndicaux locaux. Le syndicat appelle, enfin, l'ensemble des directeurs de lycées à resserrer les rangs autour de leur organisation afin de défendre leurs droits et leur statut professionnel.

Lynda Louifi

SÉCURITÉ SANITAIRE

Mise en œuvre de la stratégie nationale 2025-2030

A L'HEURE où les défis sanitaires mondiaux se multiplient sous l'effet des crises épidémiques, des mutations environnementales et des transformations technologiques accélérées, en Algérie, les représentants des différents secteurs ministériels et institutions concernées ont débattu à Djamaâ El-Djazaïr des mécanismes de coordination, de suivi et d'évaluation destinés à concrétiser la nouvelle stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030. C'est ce qu'a indiqué, hier, un communiqué de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS).

L'ouverture des travaux a été présidée par le Pr Kamel Sanhadji, président de l'ANSS, qui a salué « les efforts collectifs ayant permis l'aboutissement de cette stratégie nationale ». Il a souligné que « la phase de mise en œuvre constitue désormais une étape décisive nécessitant une coordination rigoureuse entre les différents acteurs institutionnels », lors de son allocution prononcée à l'occasion de la réunion de la commission permanente chargée de l'élaboration, du suivi et de l'évaluation de la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030. Cette rencontre, qui a réuni des représentants de plusieurs secteurs ministériels ainsi que des responsables d'institutions et d'organismes concernés, intervient quelques jours après l'adoption définitive de cette stratégie par le conseil d'orientation de l'Agence nationale de sécurité sanitaire, lors de sa session ordinaire tenue le 6 avril 2026.

A cette occasion, le Pr Sanhadji a soutenu que « la sécurité sanitaire est devenue un enjeu stratégique majeur », particulièrement dans un contexte international marqué par la succession des crises sanitaires, alimentaires et environnementales. Il a ajouté que « les transformations rapides dans les domaines technologiques et scientifiques imposent de renforcer les capacités d'anticipation, de préparation et d'adaptation afin de mieux protéger la santé des citoyens ». Dans ce cadre, le responsable a assuré de « l'engagement de l'Agence nationale de sécurité sanitaire à accompagner l'ensemble des partenaires institutionnels et sectoriels » dans la concrétisation des objectifs fixés par cette stratégie nationale. Il a également plaidé pour « une approche participative reposant sur une coopération élargie entre les différents intervenants », afin de bâtir « un système national de sécurité sanitaire plus résilient et plus performant ».

Au cours de cette réunion, les participants ont assisté à une présentation détaillée consacrée à la Stratégie nationale de sécurité sanitaire 2025-2030. Cette intervention a permis de rappeler les principaux axes du document, ses objectifs stratégiques ainsi que les domaines prioritaires d'intervention. Les responsables ont également exposé l'état d'avancement des travaux liés à la mise en œuvre opérationnelle de cette feuille de route nationale.

Parmi les points essentiels abordés figure la méthodologie proposée pour assurer le déploiement, le suivi et l'évaluation de la stratégie. Les discussions ont notamment porté sur les mécanismes de coordination intersectorielle, la désignation des structures chargées de l'exécution des différents projets ainsi que l'élaboration d'indicateurs de performance.

Les participants ont également examiné les modalités relatives à l'instauration de mécanismes périodiques d'évaluation et de reporting sectoriel, l'objectif étant de garantir « un suivi régulier et rigoureux des différentes étapes de mise en œuvre », tout en assurant une meilleure visibilité sur les résultats obtenus et les éventuelles difficultés rencontrées sur le terrain.

En outre, les organisateurs ont indiqué que cette rencontre a constitué « un espace de concertation et d'échange » entre les représentants des ministères et des institutions concernés. Les débats ont permis d'« enrichir les propositions formulées dans le cadre de la stratégie et de préciser les rôles et responsabilités de chaque partie prenante ». L'accent a particulièrement été mis sur « l'importance de l'adhésion effective de tous les partenaires à cette démarche nationale ». Les responsables estiment, en effet, que « la réussite de cette stratégie dépendra largement de la capacité des différents secteurs à travailler de manière coordonnée et complémentaire ».

Il convient de noter que la future stratégie nationale devrait englober plusieurs dimensions liées à la prévention des risques sanitaires, à la gestion des crises, au renforcement des systèmes de veille épidémiologique, à la sécurité alimentaire ainsi qu'à la protection de l'environnement et à l'innovation technologique appliquée au domaine de la santé. A travers cette démarche, les autorités ambitionnent de consolider la souveraineté sanitaire du pays et d'améliorer la capacité nationale de réaction face aux menaces émergentes. Les enseignements tirés des récentes crises sanitaires mondiales, notamment la pandémie de Covid-19, ont en effet mis en évidence la nécessité pour les Etats de disposer de dispositifs solides d'alerte, de coordination et de réponse rapide. La réunion tenue à Djamaâ El-Djazaïr marque ainsi le lancement effectif d'une nouvelle phase consacrée à la concrétisation de cette stratégie sur le terrain. Elle traduit également la volonté des pouvoirs publics de placer la sécurité sanitaire au cœur des priorités nationales pour les années à venir.

Sihem Bounabi

JD VANCE OU MARCO RUBIO

Trump teste déjà sa succession pour 2028

Donald Trump évoque de plus en plus souvent 2028 avec son entourage, sans annoncer de choix officiel. Deux noms s'imposent déjà dans les discussions républicaines : le vice-président JD Vance et le secrétaire d'État Marco Rubio.



Le premier reste le dauphin, tandis que le second gagne du terrain à mesure que la politique étrangère se durcit. La bataille pour l'héritage politique de Donald Trump n'est pas encore ouverte, mais elle commence déjà à structurer les débats au sein du Parti républicain. Dans un article du New York Times publié le 11 mai, le journal rapporte que le président américain interroge parfois ses proches, à la Maison Blanche ou à sa résidence de Mar-a-Lago, sur leur préférence entre James David Vance et Marco Rubio. Officiellement, ses conseillers minimisent ces échanges : il s'agirait surtout d'un jeu politique, 2028 n'étant pas encore sa priorité. Ces conversations prennent toutefois un autre sens au moment où Vance et Rubio gagnent en visibilité. Trump les appelle ses « enfants », mais il leur confie déjà des rôles de premier plan à l'approche des élections de mi-mandat. Vance a été envoyé dans l'Iowa pour soutenir un élu républicain en difficulté électorale et mobiliser les donateurs du Midwest. Rubio, lui, occupait le terrain plus sensible de la politique étrangère : il a répondu aux journalistes à la Maison Blanche sur le sujet de la guerre contre l'Iran, avant de se rendre en Italie pour rencontrer le pape Léon XIV et Giorgia Meloni. Reuters a résumé cette séquence comme un « écran partagé » entre les deux possibles successeurs. Mais aucun des deux ne dispose encore d'un large soutien national : selon un sondage Reuters/Ipsos réalisé du 24 au 27 avril, 35 % des Américains ont une opinion favorable de Vance, contre 33 % pour Rubio. Vance, favori naturel mais vulnérable Pour l'instant, Vance reste le dauphin le plus évident. Sa fonction de vice-président lui donne une longueur d'avance, et il est plus connu des électeurs que la plupart des membres de l'administration Trump. Le Pew Research Center indique aussi que 75 % des électeurs républicains ont une opinion favorable de lui, contre 64 % pour Rubio. Mais cet avantage n'efface pas ses fragilités. Vance s'était imposé avec un discours hostile aux nouvelles interventions militaires américaines. La guerre contre l'Iran le place désormais dans une position plus inconfortable : il doit défendre une ligne présidentielle plus offensive, alors qu'une partie de son image repose sur la promesse de retenue à l'étranger. Cette contradiction pèse sur sa dynamique. Vance conserve un accès direct aux réseaux du parti et aux donateurs, notamment parce qu'il est chargé des finances du Comité national républicain. Mais sa proximité avec Trump peut devenir un handicap si les choix de la Maison Blanche, en particulier sur l'Iran, affaiblissent les républicains lors des élections de mi-mandat. Rubio, visage d'une ligne plus dure Face à lui, Rubio gagne du terrain à mesure qu'il concentre davantage de pouvoir. Il cumule plusieurs fonctions, dont celles de secrétaire d'État et de conseiller à la sécurité nationale, tout en devenant l'un des visages centraux de la politique étrangère américaine. Cette accumulation nourrit de nombreux « memes » sur les réseaux sociaux, que Rubio partage lui-même. Pour ses partisans, elle renforce l'image d'un responsable compétent, mais elle confirme aussi son rôle croissant dans le durcissement de la ligne américaine. Rubio garde l'image d'un républicain « faucon », favorable à une politique de pression contre les gouvernements qu'il juge hostiles à Washington, notamment à Cuba et au Venezuela. Il est désormais l'un des principaux exécutants de la ligne « America First », entre démantèlement de l'USAID, fermeté migratoire et position offensive en Amérique latine. Pour l'instant, Vance et Rubio évitent toute rivalité ouverte. Les deux hommes affichent leur bonne entente et ne veulent pas apparaître comme des concurrents directs. Rubio a même déclaré à Vanity Fair que si JD Vance se présentait, il serait le candidat des républicains et qu'il serait l'un des premiers à le soutenir. Mais la décision finale dépendra d'abord de Trump. Vance tient encore la corde, Rubio gagne du terrain, et le débat est désormais lancé à Washington.

Pour le reste, cette compétition montre surtout que l'avenir du Parti républicain se jouera aussi sur la politique étrangère américaine, entre promesses de retenue et volonté de maintenir la pression sur les pays qui défendent une ligne souveraine face à Washington.

R. I.

«FLOTTE FANTÔME» ET L'ÉGLISE ORTHODOXE RUSSE

L'UE prépare un 21e paquet de sanctions contre la Russie

L'UNION européenne préparerait un nouveau paquet de sanctions contre Moscou. Les mesures viseraient en priorité les navires liés au transport du pétrole russe, mais aussi des banques, des entreprises du secteur militaire et des représentants de l'Église orthodoxe russe, tandis que plusieurs options restent encore en discussion au sein de l'UE. Bruxelles cherche à ouvrir une nouvelle étape dans sa politique de sanctions contre la Russie. Selon un article de Politico publié le 10 mai, qui cite des diplomates et responsables européens, le 21e paquet de sanctions est encore en préparation, mais ses grandes lignes commencent déjà à se dessiner. La principale cible serait ce que Bruxelles appelle la « flotte fantôme » russe. Ce terme est utilisé par les Européens pour désigner des pétroliers, liés au transport du pétrole russe sur les marchés internationaux. L'UE présente son objectif comme une tentative de restreindre les revenus tirés du pétrole russe et de maintenir la pression sur Moscou dans le contexte des discussions autour d'un éventuel règlement de la crise ukrainienne. Le nouveau paquet pourrait être présenté fin juin ou début juillet. Outre les navires, les restrictions pourraient viser des banques russes, des institutions financières, des entreprises du complexe militaro-industriel, ainsi que des sociétés accusées par l'UE de participer à la vente de céréales ukrainiennes. L'Église orthodoxe russe et le secteur maritime dans le viseur Bruxelles pourrait aussi revenir sur plusieurs mesures politiquement sensibles, déjà bloquées par certains États membres. Selon Politico, l'UE discute notamment de sanctions contre des représentants de l'Église orthodoxe russe, dont le patriarche Cyrille. Ces mesures avaient auparavant été bloquées par le gouvernement hongrois dirigé par Viktor Orban. Elles pourraient désormais être relancées dans le cadre du futur paquet, avec une possible inclusion de l'Église orthodoxe russe et de son patriarche. Autre dossier délicat : les services maritimes. La Commission européenne pourrait de nouveau proposer d'interdire la fourniture de services maritimes à des navires liés à la Russie. Cette mesure s'était jusqu'ici heurtée à l'opposition de Malte et de la Grèce, deux pays très concernés par ce secteur. Les responsables européens présentent ces restrictions comme un moyen de maintenir la pression sur Moscou. Politico cite le commissaire européen à l'Économie, Valdis Dombrovskis, selon lequel ce n'est « pas le moment d'affaiblir la pression » sur la Russie. De son côté, Moscou considère depuis le début que les sanctions occidentales sont illégales. Un paquet encore loin d'être acquis Ce projet s'inscrit dans la continuité des précédentes mesures européennes contre la Russie. Le 20e paquet de sanctions, adopté le 23 avril, visait déjà des entreprises énergétiques russes, les ports de Mourmansk et de Touapsé, ainsi que 46 navires associés par Bruxelles à la « flotte fantôme ». L'UE avait aussi élargi les restrictions à l'exportation et introduit une interdiction complète des opérations avec des services crypto russes. La porte-parole du ministère russe des Affaires étrangères, Maria Zakharova, a qualifié ces démarches de « théâtre de l'absurde » et promis une réponse « dure » de Moscou. Le Premier ministre slovaque Robert Fico a également critiqué les sanctions européennes le 9 mai, estimant qu'elles renforcent la capacité d'autosuffisance de la Russie. Pour l'heure, rien n'est encore acté. L'adoption du 21e paquet pourrait se heurter à des difficultés, car comme toujours, les sanctions exigent l'unanimité des États membres de l'Union européenne. Derrière la volonté affichée de Bruxelles, les divisions internes de l'UE restent donc un facteur décisif pour la suite du dossier.

R. I.

MODERNISATION DE LA WILAYA D'EL-MENIAA

Plusieurs services en cours de réhabilitation

VISANT le renforcement des infrastructures et l'améliorer du service public, de nouveaux projets de développement ont été lancés dans la commune chef-lieu de la wilaya d'El-Meniaa. C'est ce qu'ont indiqué, hier, des services de la wilaya.
Les autorités locales ont inauguré un centre de maintenance relevant d'Algérie-Télécom (AT), à l'entrée Nord de la ville d'El-Meniaa, dans un objectif de rapprochement des prestations des citoyens et de prise en charge de leurs préoccupations.
Il a été également procédé au renforcement des structures administratives, avec deux projets localisés au boulevard « colonel Amirouche » et au niveau du jardin public dit « Djenane El-Beylik ».
Le secteur de l'éducation a lancé, de son côté, un projet de cantine scolaire à l'école, Chahida Hamza Fatna Bent-Salam, dans la zone de l'auto-construction, appelée à renforcer les prestations de restauration scolaire et améliorer les conditions de scolarisation.
Un projet de réhabilitation et de rénovation de la piscine communale au quartier Belbachir, a été également lancé dans un but d'encouragement des activités sportives et juvéniles.
Lors du lancement de ces projets, le wali d'El-Meniaa, Mokhtar Benmalek, a mis l'accent sur le respect des normes techniques et des délais de réalisation, dans le but de répondre aux attentes des citoyens et de renforcer la dynamique de développement local.

R. R.

STOCKAGE DES CÉRÉALES À EL BAYADH

Vers la réception de quatre nouveaux silos

QUATRE NOUVEAUX dépôts de proximité destinés au stockage des céréales devraient être réceptionnés prochainement dans la wilaya d'El Bayadh, dans le cadre des préparatifs engagés pour le lancement de la campagne de moisson-battage. C'est ce qu'a annoncé hier, la Direction des services agricoles (DSA).
Le directeur du secteur, Dahmane Benghardbi, a indiqué dans une déclaration à l'APS que ces nouvelles infrastructures entreront en service dans les communes de Boualem, Bougtob et El Kheither, ainsi qu'au niveau de la wilaya déléguée de Labiodh Sidi Cheikh, en prévision du démarrage de la campagne prévu au début du mois de juin prochain.
Ces structures de stockage de proximité, dédiées à une culture stratégique, viendront renforcer deux dépôts déjà réceptionnés dans les communes d'El Mehara et Rogassa, portant ainsi la capacité globale à environ 300.000 quintaux, soit 50.000 quintaux par dépôt.
Dans le même cadre, la campagne de moisson-battage de cette saison devrait couvrir une superficie labourée estimée à plus de 6.700 hectares à travers les différentes zones agricoles de la wilaya, avec des perspectives de production jugées "importantes" pour les différentes variétés de céréales.
Une attention particulière est accordée à la ferme pilote de production de blé dur située dans la commune de Bougtob, qui s'étend sur 500 hectares, dans le cadre des efforts visant à développer la filière céréalière et renforcer la production nationale.
Pour assurer le bon déroulement de la campagne, plus de 20 moissonneuses-batteuses relevant de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) et d'opérateurs privés ont été mobilisées.
Par ailleurs, 17 stagiaires ont bénéficié auparavant d'une formation théorique et pratique portant sur la conduite et la maintenance des machines de récolte, ainsi que sur la réparation des pannes, selon la même source.

R. R.

FOIRE DE L'HUILE D'OLIVE

Une première à Tipasa

Pour la première fois, Tipasa a accueilli une foire dédiée à l'huile d'olive, réunissant producteurs, artisans et visiteurs autour d'un produit emblématique du terroir algérien. Cette manifestation a mis en valeur la richesse oléicole de la région, tout en offrant un espace d'échange sur les défis de cette filière.



Sur les treize propriétaires de huileries et les quatre producteurs d'huile d'olive de Tipasa ayant participé au concours initié par la chambre d'agriculture de la wilaya, c'est l'échantillon pressé par l'huilerie de Mohamed Azougli, de la commune montagneuse de Menaceur, qui a obtenu le meilleur profil sensoriel. La distinction a été approuvée et adjugée par le jury dégustateur relevant de l'Institut technique de l'arboriculture fruitière (l'ITAF) et de la vigne, en classant son produit comme étant la meilleure de toute la wilaya de Tipasa. Les résultats du concours ont été proclamés juste avant le tomber de rideau de cette manifestation organisée la première semaine de ce mois au niveau de la grande esplanade de la maison de jeunes de la ville du chef-lieu de wilaya. Pour l'heureux gagnant du concours, gravir la première marche du podium était une véritable surprise, car la qualité de l'huile d'olive de ses concurrents dispose également de propriétés gustatives supérieures. Ce qui a rehaussé, selon lui, le niveau de la compétition. Une appréciation qui corrobore parfaitement les résultats finaux du concours. Sur l'ensemble des échantillons d'huile d'olive testé d'abord dans les laboratoires du CRAPC (Centre de recherche scientifique et technique en analyses physico-chimiques), pas moins de sept affichent un PH (acidité) inférieur à 0,8.
« Le lauréat du concours dispose d'une huilerie moderne d'une capacité moyenne acquise en 2018. À la base, il destinait sa production pour la consommation familiale (grande famille, amis …) », confie Farid Dahmani, représentant de la chambre agricole de Tipasa. Étant propriétaire d'une oliveraie, il transforme toute sa production dans sa propre huilerie. « L'un des objectifs de ce concours et par extension de l'initiative d'organiser une foire de l'huile d'olive est justement de booster cette filière et accompagner les oléiculteurs à développer l'amant et l'aval de leur culture actuellement en phase d'épanouissement sur tous les plans », assure le même responsable.
Si la foire de Tipasa a été une aubaine pour les visiteurs pour combiner qualité supérieure et prix abordables, les exposants ont manifestement tiré aussi leur épingle du jeu. « Déjà, nos oléiculteurs demandent quand est-ce que se déroulera la prochaine fois ? C'est vous dire l'impact de ce genre d'événement », remarque-t-il. À titre de rappel, la production oléicole de la wilaya de Tipasa a bondi de 64% comparativement à la campagne 2024-2025, avec une production de 11 245,88 hectolitres d'huile d'olive. La wilaya compte 6000 hectares d'oliviers.

T. Bouhamidi

IRRIGATION AGRICOLE À RELIZANE

Plus de 37 millions de mètres cubes d'eau réservés

PLUS DE 37 MILLIONS de mètres cubes d'eau ont été réservés, dans la wilaya de Relizane, à la campagne d'irrigation agricole de l'année 2026. C'est ce qu'ont fait savoir, hier, des responsables de la direction de l'Hydraulique.
A cette occasion, Benaouda Harath, chef du service de l'irrigation, a précisé que cette dotation destinée à l'irrigation agricole comprend 20 millions de mètres cubes provenant du barrage de Gargar, à Oued-Rhiou, et plus de 17 millions de mètres cubes du barrage de Sâada, situé dans la commune de Sidi M'Hamed Benaouda.
Soulignant également que ce volume d'eau, géré par l'Office de wilaya de l'irrigation agricole et du drainage, servira à irriguer une superficie totale dépassant les 12.000 hectares à travers les deux périmètres irrigués « Mina et Bas-Chélif », répartis à raison de 10.000 hectares consacrés aux arbres fruitiers et aux cultures maraîchères et environ 2.000 hectares aux cultures stratégiques.
La distribution de cette quantité d'eau aux agriculteurs inscrits auprès de l'Office concerné a déjà été entamée, afin d'assurer l'irrigation complémentaire de certains champs céréaliers, de vergers d'arboriculture fruitière et de cultures maraîchères saisonnières, a ajouté la même source.
En outre, la même source a également indiqué qu'une commission de wilaya suit le déroulement de la campagne d'irrigation dans les deux périmètres, avec la participation de tous les acteurs du secteur de l'irrigation agricole.
M. Harath a souligné que les importantes précipitations enregistrées durant l'hiver ont largement contribué au renforcement des réserves hydriques de la wilaya et devraient permettre de couvrir les besoins de la population en eau potable durant l'été, tout en réduisant la consommation d'eau destinée à l'irrigation des surfaces agricoles.
La direction de l'Hydraulique a enfin appelé les agriculteurs de toutes les filières à adopter des systèmes économes en eau afin d'optimiser l'utilisation de cette ressource vitale et d'améliorer les rendements agricoles.

R. R.

ANNABA

Architecture, patrimoine et numérisation au cœur d'une rencontre scientifique

Une rencontre scientifique consacrée à la valorisation du patrimoine local à travers les outils numériques et la mémoire architecturale de la ville s'est tenu ce samedi à la cinémathèque d'Annaba.

Organisée dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine culturel 2026, par la direction de la culture et des arts de la wilaya, en coordination avec la Cinémathèque d'Annaba, cette rencontre a réuni le vice-président de l'Assemblée populaire nationale, Mohamed El Hadi Tebessi, ainsi qu'un parterre d'universitaires, de chercheurs, d'acteurs culturels et de représentants d'associations activant dans les domaines du patrimoine et de la culture.

La manifestation a été marquée par deux communications scientifiques axées sur les nouvelles approches de préservation et de promotion du patrimoine culturel. La première intervention, intitulée «La numérisation et les parcours culturels à travers l'application Géo-Annaba», a été présentée par Samir Houamria, coordinateur et conservateur du patrimoine à la direction de la culture de la capitale du Jujube. L'intervenant a mis en avant les possibilités offertes par les technologies numériques pour mieux faire connaître les sites historiques de la ville ce qui va permettre de renforcer l'attractivité culturelle et touristique de la wilaya.

Il a notamment insisté sur l'importance des applications interactives et des outils numériques dans l'orientation des visiteurs à travers les circuits patrimoniaux et dans la diffusion d'informations historiques accessibles à un large public.

La seconde communication, animée par le créateur de contenu et passionné de patrimoine Abderrahmane Zenine, portait sur «Annaba à travers son architecture historique… témoins vivants de son patrimoine». Cette intervention a mis en lumière la richesse architecturale de la ville et les différentes traces historiques visibles à travers ses bâtiments anciens, ses monuments et son héritage urbain. Le conférencier a souligné la diversité des influences architecturales ayant façonné Annaba au fil des siècles, faisant de la ville un véritable espace de mémoire où se croisent plusieurs périodes historiques et cultures méditerranéennes. La rencontre a également été marquée par la projection d'une vidéo promotionnelle réalisée par la direction de la culture d'Annaba mettant en valeur les principaux monuments, sites culturels et espaces historiques de la wilaya. une initiative visant à promouvoir



le patrimoine local, à renforcer la sensibilisation autour de sa préservation et surtout à encourager sa transmission aux générations futures.

Amine B.

UNE IMMERSION ARCHITECTURALE AU CŒUR DU VIEUX ROCHER

Des étudiants d'Annaba séduits par Dar El Ibdaâ de Constantine

DES ÉTUDIANTS de la faculté d'architecture de l'Université d'Annaba ont effectué dimanche une visite à Dar El Ibdaâ, annexe de la Maison de la culture Malek Haddad de Constantine. Cette virée s'inscrit dans la dynamique mise en place dans le cadre des activités du mois du Patrimoine mêlant découverte patrimoniale, immersion culturelle et dans ce cas précis une réflexion autour du paysage urbain de Constantine, une cité à l'architecture particulière ouverte sur la mémoire.

Accueillis au sein de cet espace culturel devenu l'un des lieux emblématiques de la vie artistique locale après sa reconversion en maison de l'innovation, les jeunes visiteurs ont pu découvrir un site qui séduit autant par son cachet architectural que par sa position dominant une partie du vieux Rocher. Les étudiants ont parcouru les différents espaces de création et d'exposition dans une atmosphère marquée par l'échange, l'observation et l'intérêt porté au patrimoine matériel et immatériel de Constantine. Les étudiants en architecture ont dans leur majorité été fascinés par la singularité esthétique du lieu et par l'intégration du bâtiment dans le tissu urbain de la ville. Une immersion qui « leur permet, diront certains d'entre eux, de se rapprocher du patrimoine culturel national à travers des expériences de terrain et des visites immersives ». Cette visite intervient aussi dans un contexte marqué par une activité culturelle soutenue à Constantine à l'occasion du Mois du patrimoine 2026 organisé sous le slogan «Notre patrimoine… notre civilisation». Expositions d'arts plastiques, rencontres scientifiques, journées d'étude et activités pédagogiques se succèdent au niveau de la Maison de la culture Malek Haddad et de ses annexes, depuis le coup d'envoi donné le 18 avril dernier.



Amine B.

MOIS DU PATRIMOINE À SIDI BEL-ABBES

Diverses activités dédiées à la mémoire historique et civilisationnelle de l'ouest du pays

LES ACTIVITÉS intellectuelles et culturelles consacrées à la mémoire historique et civilisationnelle de l'ouest algérien se poursuivent à la Maison de la culture Kateb-Yacine à Sidi Bel-Abbes.

Organisées dans le cadre de la célébration du Mois du patrimoine (18 avril - 18 mai) en coordination avec le Laboratoire d'études de la pensée islamique en Algérie de l'Université Djillali-Liabes, ces manifestations s'inscrivent dans une démarche visant à renforcer la complémentarité entre le milieu universitaire et les institutions culturelles.

Elles ambitionnent d'interroger la mémoire collective et de mettre en lumière les figures et les monuments ayant contribué à façonner l'identité culturelle de la région.

Cette manifestation enregistre la participation d'une élite de professeurs-chercheurs et de passionnés d'histoire, qui présentent des communications scientifiques axées sur les grandes figures ayant enrichi la pensée algérienne à travers les âges, tout en valorisant les sites historiques dont regorge la wilaya de Sidi Bel-Abbes et, plus largement, l'Ouest algérien.

Dans ce contexte commémoratif, l'événement constitue également une occasion de mettre en lumière le parcours créatif de l'écrivain Kateb Yacine, dont l'institution porte le nom. Les chercheurs se sont notamment penchés sur ses écrits au service de la cause nationale et de l'identité algérienne.

Par ailleurs, les participants ont accordé une place importante à l'évocation de la figure du cheikh Mustapha Benbrahim, considéré comme l'un des piliers de la poésie ‹›Melhoun›› dans l'ouest algérien.

Ils ont souligné son rôle dans la transmission de la mémoire sociale et historique de la région à travers une œuvre poétique riche en valeurs humaines et patriotiques, constituant un élément essentiel du patrimoine immatériel qui mérite davantage de recherches pour sa préservation.

Marqué par la présence de nombreuses personnalités académiques, cet événement offre un cadre propice à l'approfondissement de la réflexion sur la protection du patrimoine matériel et immatériel, ainsi que sur les mécanismes de sauvegarde de la mémoire nationale en vue de sa transmission aux générations futures. Les travaux devraient déboucher sur des recommandations scientifiques appelant à intensifier la recherche et à mieux valoriser le patrimoine local.

R. C.

COUPE DU MONDE 2026 / ÉQUIPE NATIONALE

10 joueurs locaux dans la liste élargie de Petkovic pour la Coupe du monde 2026 ?

À pratiquement un mois du Mondial 2026, le groupe de Vladimir Petkovic commence à prendre forme. Dans la liste élargie transmise à la FIFA en prévision de la Coupe du monde 2026, sept joueurs évoluant dans le championnat domestique y figurent.

La liste définitive de l'Algérie pour la Coupe du monde 2026 approche, et les grandes tendances commencent à se dessiner. Selon plusieurs sources locales, le sélectionneur Vladimir Petkovic aurait retenu dix joueurs issus du championnat algérien dans sa présélection de 55 noms qui doit être envoyée au plus tard ce lundi à la FIFA.

Le sélectionneur Vladimir Petkovic a ainsi retenu plusieurs éléments issus de la Ligue 1 Mobilis dans une présélection qui mêle cadres confirmés et paris assumés. Des joueurs déjà pressentis à l'image de Zineddine Belaid (JS Kabylie), qui a déjà pris part à la CAN 2025 avec les Verts, ou encore Achraf Abada (USM Alger), déjà présent en mars. Et enfin, Oussama Benbot (USM Alger) dont le parcours en Coupe de la Confédération l'a sorti nolens volens de sa retraite internationale. La particularité de cette liste est qu'elle contient plusieurs gardiens de but issus du championnat local, à l'instar de Gaya Merbah (JS Kabylie) et Farid Chaal (CR Belouizdad).

Sont également retenus Saadi Redouani (USM Alger) et enfin Abdellatif Ramdane (MC Alger). La présence du Keeper du champion d'Algérie en titre constitue une véritable surprise tant il n'a jamais été dans les radars du Bosniaque jusqu'ici. Encore peu attendu à ce niveau il y a quelques mois, le jeune gardien du MCA s'invite pour la première fois dans les plans du sélectionneur national. Un signal fort envoyé par Petkovic, qui semble vouloir récompenser la régularité et la personnalité affichées cette saison par le dernier rempart mouloudéen. Cependant, cette présélection ne lui garantit pas pour autant un billet pour Kansas City, le 7 juin prochain.

Cette liste élargie a également son lot d'absents remarqués. C'est le cas d'Alexis Guendouz, qui fait d'habitude office option crédible dans les buts des Verts, reste à quai. Selon le calendrier fixé par FIFA, les sélections engagées au Mondial 2026 ont jusqu'au 13 mai pour transmettre une liste élargie comprise entre 35 et 55 joueurs. Une première étape avant le dépôt définitif des 26 noms appelés à disputer le Mondial 2026 à partir du 1er juin. Reste désormais à savoir lesquels survivront au dernier coup de ciseau avant le grand rendez-vous mondial.

Cette abondance de gardiens s'explique aussi par une nouveauté réglementaire. Pour la première fois dans l'histoire de la Coupe du monde, la FIFA autorisera les sélections à appeler un gardien supplémentaire en cas de blessure pendant la compétition. Une disposition qui pousse clairement l'Algérie à sécuriser un secteur devenu extrêmement fragile ces dernières semaines.

AMOURA, UNE BAISSE DE RÉGIME INQUIÉTANTE !

La situation de l'international algérien, Mohamed Amoura au VfL Wolfsburg suscite de plus en plus d'inquiétudes à l'approche des grandes échéances internationales. Longtemps considéré comme l'une des révélations en Bundesliga, l'attaquant traverse une période délicate marquée par



une baisse de rendement et des problèmes disciplinaires récurrents. Ecarté du groupe pour la réception du Bayern Munich, la décision est liée à un incident survenu à l'entraînement, confirmé par le staff technique.

Ce n'est pas la première sanction du genre pour le joueur, déjà mis à l'écart en début d'année pour des raisons similaires. Sur le plan sportif, Amoura n'a inscrit que deux buts depuis le début de l'année 2026, une disette inhabituelle pour un attaquant pourtant explosif en début de saison. Cette baisse de performance intervient dans un contexte difficile pour Wolfsburg, engagé dans la lutte pour le maintien. Cette situation commence à impacter sa place en sélection. Le sélectionneur Vladimir Petkovic pourrait toutefois lui maintenir sa confiance, appréciant son profil de joueur de transition. Mais le temps presse pour Amoura, qui doit rapidement retrouver son efficacité pour sécuriser sa place chez les Verts.

HADJ MOUSSA ENVOIE FEYENOORD EN LDC !

L'ailier algérien Anis Hadj Moussa a une nouvelle fois répondu présent ce dimanche en inscrivant un but important lors du match nul obtenu par Feyenoord face à l'AZ Alkmaar (1-1), un résultat qui permet au club de Rotterdam de sécuriser officiellement sa deuxième place en Eredivisie et de valider son billet direct pour la prochaine Ligue des champions.

Titulaire au coup d'envoi dans l'attaque mise en place par Robin van Persie, Hadj Moussa a vécu une entame de rencontre



compliquée avec ses coéquipiers. Feyenoord a été surpris dès les premières minutes par l'intensité de l'AZ, qui a rapidement trouvé la faille par Troy Parrott après une phase de flottement défensive. Malgré ce début difficile et une atmosphère tendue dans les tribunes, l'international algérien n'a jamais cessé de provoquer et de chercher des solutions offensives. Très actif sur son côté, il s'est d'abord procuré une énorme occasion avant la pause, mais son duel face au gardien adverse a tourné à l'avantage du portier de l'AZ. Au retour des vestiaires, Feyenoord est revenu avec de meilleures intentions et a fini par être récompensé grâce à Hadj Moussa. Lancé parfaitement dans la profondeur par Tobias van den Elshout, le joueur algérien a fait parler son talent pour remettre les deux équipes à égalité et relancer totalement son équipe dans cette rencontre décisive. Ce but a complètement changé la dynamique du match. Portés par leur public, les hommes de Robin van Persie ont poussé jusqu'au bout pour tenter d'arracher la victoire, sans parvenir à faire sauter une seconde fois le verrou adverse. Grâce à ce nul précieux et à la défaite du NEC dans le même temps, Feyenoord valide définitivement sa qualification pour la prochaine Ligue des champions. Quant à Hadj Moussa, il confirme encore son excellente montée en puissance dans cette fin de saison et continue de gagner du crédit aux yeux du staff néerlandais.

ZERROUKI DEMANDÉ PARTOUT EN EUROPE !



Le milieu international algérien Ramiz Zerrouki se rapproche de plus en plus d'un départ définitif de Feyenoord à l'issue de la saison actuelle. Après une année convaincante sous les couleurs du FC Twente, où il était prêté, le joueur de 27 ans a retrouvé toute son importance au milieu de terrain et attire désormais l'attention de plusieurs clubs européens. De retour à Enschede cette saison après une période plus compliquée à Rotterdam, Zerrouki s'est rapidement imposé comme l'un des hommes forts du dispositif de Twente. L'international algérien a largement contribué à la belle campagne du club néerlandais, actuellement en course pour une qualification directe à la Ligue des champions.

Le FC Twente a d'ailleurs frappé fort ce week-end en dominant Sparta Rotterdam sur le score de 4-0, un succès qui permet au club de grimper à la troisième place du championnat. Une position stratégique dans la lutte pour la prochaine Ligue des champions, alors qu'il ne reste qu'une journée avant la fin de l'Eredivisie.

Auteur de prestations solides tout au long de la saison, Ramiz Zerrouki a disputé plus de trente rencontres de championnat, avec à la clé trois buts et deux passes décisives. Des statistiques qui confirment son retour au premier plan après une période plus délicate à Feyenoord.

Selon plusieurs médias néerlandais, des clubs de Ligue 1 française ainsi que de Liga espagnole suivent de près son dossier en vue du prochain mercato estival. En France, le RC Lens, L'Olympique Lyonnais, ainsi que le RC Strasbourg se montrent interessés par les services du Fennec. En Espagne, Villareal est à l'affût, tandis qu'en Turquie, Trabzonspor reste en embuscade. Feyenoord espère d'ailleurs profiter de la prochaine Coupe du monde 2026 pour faire grimper la valeur du joueur avant un éventuel transfert. Sous contrat jusqu'en 2027 avec Feyenoord, Zerrouki devrait néanmoins vivre ses dernières semaines aux Pays-Bas avant de découvrir un nouveau championnat européen dès cet été.

COUPE DE LA CONFÉDÉRATION

N'Diaye (USMA), « Loin d'être notre meilleur match !»

Lamine N'Diaye a sans doute remporté bien plus qu'un simple match aller samedi soir. Dans une finale longtemps fermée, parfois frustrante, l'entraîneur de l'USMA a fini par faire basculer la rencontre grâce à un coaching gagnant, offrant aux Rouge et Noir un succès précieux face au Zamalek (1-0) dans le temps additionnel.

L'entraineur de l'USM Alger, le sénégalais Lamine N'Diaye a salué leur coeur mis par ses joueurs hier lors de la victoire 1-0 face au Zamalek en finale aller de la Coupe de la Confédération.

Lamine N'Diaye (Entraîneur de l'USMA) : « Tout d'abord, je tiens à remercier les supporters de nous avoir soutenus du début à la fin. Leur apport nous a été très bénéfique sur le plan psychologique. Mais mon plus grand merci va joueurs, car ce sont eux qui ont puisé au plus profond d'eux-mêmes pour aller arracher ce précieux succès, qui au vu de la physionomie globale de la rencontre n'était pas très évident. Face au Zamalek, c'était loin d'être notre meilleur match de la saison. Je dirai même qu'il y avait beaucoup de déchets dans notre jeu, et à tel point qu'on ne pouvait plus prétendre à la victoire. Mais les joueurs ont réussi à compenser ce mauvais rendement technique en y mettant du cœur. Ils ont vraiment tout donné, et c'est avec les trippes qu'ils sont allés chercher ce succès. » « A ce propos, je tiens à souligner le rôle prépondérant des joueurs entrés en cours de jeu et qui ont apporté un plus conséquent dans ce sens. Certes, il s'agit d'une courte victoire, mais grâce à elle, on peut quand même se targuer d'avoir accompli 50% du travail, et nous irons en Egypte pour chercher les 50% restants. Le Zamalek est une grande équipe, et il y a de fortes chances qu'elle soit championne d'Egypte cette saison. Mais on compte profiter de la pression qui pèsera sur ses épaules au Caire pour réussir un meilleur match qu'aujourd'hui, et pourquoi pas revenir avec le trophée d'Egypte »

Quand on sait que ce score piège de 1-0 a souvent posé problème aux équipes qui courent derrière au moins l'égalisation ? Un signe, comme ce regard de l'entraîneur sénégalais de l'USMA, Lamine Ndiaye, qui a montré à la fin de la rencontre qu'il n'était pas très satisfait du résultat et de la conduite de son équipe sur le terrain. Il a d'ailleurs passé une bonne partie du match à échanger avec ses adjoints, notamment Hadj Adlane, lui le gagneur et le perfectionniste, dont l'empreinte sur le jeu de son équipe est de plus en plus palpable, notamment sur le dispositif tactique qu'il met en place à chaque fois. Au Caire, le Zamalek sera obligé de passer davantage à l'offensif pour espérer rattraper son retard, ce qui donnera d'autres idées au coach Ndiaye pour bien négocier cette deuxième manche.

46.000 SUPPORTERS ATTENDUS POUR ZAMALEK-USMA

Le choc retour de la finale de la Coupe de la Confédération entre le Zamalek SC et l'USM Alger se jouera dans une ambiance des grands soirs. Les autorités sécuritaire égyptiennes ont autorisé la présence de 46.000 spectateurs au stade international du Caire pour cette affiche décisive, programmée le samedi 16 mai à 19h00 (heure algérienne), selon plusieurs médias égyptiens.

Les responsables de l'organisation ont également réservé un contingent de 2.000 billets aux supporters algérois. Avant cette seconde manche, l'USMA possède un léger avantage après son succès décroché à Alger lors du match aller. Samedi soir, au stade du 5-Juillet, les Rouge et Noir ont fait la différence dans les ultimes secondes grâce à un penalty transformé par Ahmed Khaldi dans le temps additionnel (90'+7), offrant une courte mais précieuse victoire (1-0) au représentant algérien.

Pour atteindre cette finale, l'USM Alger a écarté les Marocains de l'Olympique Safi après un nul vierge à l'aller et un score de parité (1-1) au retour, validé grâce à la règle des buts à l'extérieur. De son côté, le Zamalek SC s'est défait du CR Belouizdad au terme d'une double confrontation serrée (1-0, 0-0). Au-delà du prestige continental, cette finale représente également un énorme enjeu financier. Le futur champion repartira avec une récompense estimée à 4 millions de dollars, tandis que le finaliste malheureux percevra 2 millions de dollars.



Polémique sur la programmation: le Paradou AC tire la sonnette d'alarme

À L'APPROCHE du sprint final, le Paradou AC brise le silence. Dans un communiqué officiel, la direction du club a exprimé ses vives inquiétudes concernant l'anarchie qui règne sur le calendrier de la Ligue 1 Mobilis, pointant du doigt les nombreux matchs en retard qui faussent, selon elle, l'équité sportive.

Le club estime que cette situation porte atteinte au principe fondamental d'équité sportive, notamment dans une phase cruciale marquée par la lutte pour le maintien. Selon la direction du PAC, ce déséquilibre pourrait fausser la compétition et avantager certaines équipes au détriment d'autres, à un moment décisif du championnat.

Dans ce contexte, le Paradou AC appelle la Ligue de football professionnel à intervenir dans les plus brefs délais afin de régulariser la situation, en programmant l'ensemble des matchs en retard avant les 29e et 30e journées. L'objectif affiché est de garantir la transparence de la compétition et le respect strict des règles sportives. Le club algérois réaffirme également sa volonté d'évoluer dans des conditions équitables, insistant sur la nécessité de préserver les efforts fournis par les joueurs tout au long de la saison. Sur le plan sportif, le Paradou AC occupe actuellement la 14e place du classement avec 24 points et compte encore un match en retard face à l'USM Alger. Une situation qui maintient toutes les incertitudes dans la course au maintien, malgré une position toujours délicate. Le maintien pourrait se jouer lors de la prochaine sortie à l'extérieur face au MB Rouissat, dans une rencontre déjà considérée comme décisive pour l'avenir du club dans l'élite. Quelques heures après avoir tiré la sonnette d'alarme sur la programmation de la Ligue 1 Mobilis, le Paradou AC a publié un nouveau communiqué ce soir, pour dénoncer le calendrier imposée par la LFP concernant ses deux prochaines rencontres de championnat.

Le club algérois a indiqué que son match de la 29e journée de Ligue 1 face au MB Rouissat a été fixé au mardi 19 mai à Ouargla, tout en soulignant les difficultés logistiques liées à ce déplacement.

« Nous vous informons qu'il nous est impossible de rentrer le même jour, en raison de l'absence de vols entre Ouargla et Alger. Cela nous obligera à effectuer le trajet retour par route sur une distance de 800 kilomètres, avant de disputer le match en retard face à l'USM Alger prévu le vendredi 22 mai », a dénoncé le PAC dans son communiqué. Le club estime que cette situation « ne sert pas les intérêts de notre équipe », précisant qu'il ne bénéficiera que de deux jours de repos avant son match face à l'USMA, fixé au vendredi 22 mai.

Un peu plus tôt, la direction du club a exprimé ses vives inquiétudes concernant l'anarchie qui règne sur le calendrier de la Ligue 1, pointant du doigt les nombreux matchs en retard qui faussent, selon elle, l'équité sportive. Le club estime que cette situation porte atteinte au principe fondamental d'équité sportive, notamment dans une phase cruciale marquée par la lutte pour le maintien. Selon la direction du PAC, ce déséquilibre pourrait fausser la compétition et avantager certaines équipes au détriment d'autres, à un moment décisif du championnat. Troisième relégable (14e) avec 24 points, le PAC aura besoin d'un miracle pour assurer son maintien parmi l'élite, lui qui compte trois matchs à disputer.



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, L'URBANISME ET DE LA VILLE
AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT -AADL.
DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST
BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER
N° Identification fiscale: 000016001405697
PROGRAMME DES LOGEMENTS LOCATION-VENTE

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N°63/DRAE/AADL/2026

En application des articles N° 36,38 et 39 de la loi N°23-12 du 05/08/2023 Fixant les Règles Générales relatives aux marchés publics et l'articles 39,40,42,43 et 44 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, L'AGENCE NATIONALE DE L'AMELIORATION ET DU DEVELOPPEMENT DU LOGEMENT DIRECTION REGIONALE D'ALGER EST «AADL - DRAE» lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **l'étude géotechnique de l'assiette de terrain du projet des 2500 logements (site 11) location-vente en TCE avec locaux à usage commercial, professionnel et conciergeries y compris les travaux de viabilisation sis SIDI HELLOU commune de BOUDOUAOU wilaya de BOUMERDES, Programme location-vente Tranche 300 000/ZONE 02**.
Le présent avis d'appel d'offres s'adresse aux laboratoires publics ou privés et/ou ingénieries géotechniques publics ou privés remplissant les conditions d'éligibilités suivantes
a. Capacité Professionnelle
-Copie de l'agrément en cours de validité, portant les codes 08,12 et 13 délivré par le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme.
-Décret de création pour les laboratoires publics.
b-Capacités techniques :
Références professionnelles :
-Ayant déjà réalisé une prestation étude géotechnique de 1200 logements ou plus en un seul tenant.
-ou ayant réalisé une étude géotechnique ou analyse du sol d'un équipement de catégorie C ou plus.
Les Références Professionnelles sont à justifier par des attestations de bonne exécution délivrées par les maitres d'ouvrages publics.
Moyens humains : Il s'agit de :
* Deux (02) ingénieurs ou master en géotechnique ou en géologie ou en Génie civil ayant une expérience de 03 ans ou plus. Justifiés par des CV, les diplômes, attestations d'affiliations CNAS, CASNOS ou éventuellement fiche carrière, contrat ANEM et le certificats ou attestations de travail
Moyens matériels : Disposant des moyens matériels suivants :
- Une (01) Sondeuse
- Une (01) Dynaplaque
- Une (01) station topographique GPS
- Un (01) véhicule utilitaire
Justifiés par les pièces suivantes : carte grise et contrat d'assurances en cours de validité pour le matériels roulant et facture d'achat appuyé par un procès-verbal de constat d'un huissier de justice pour matériels non roulant daté de six (06) mois au maximum à la date d'ouverture des plis. Le matériel du laboratoire et/ou bureau d'études géotechnique doit être appuyé par un certificat d'étalonnage et vérification en cours de validité à l'exception de la sondeuse.
C) Capacités financières :
Les soumissionnaires doit avoir un chiffre d'affaires supérieur ou égal à **15 000 000,00 DA**.
Il s'agit du chiffre d'affaires **cumulé** des trois (03) meilleures années parmi les quatre (04) dernières années (2021,2022,2023 et 2024). Justifiés par les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou des bilans comptables visés par le service des Impôts.
NB:
Si l'une des conditions d'éligibilité n'est pas satisfaite après complément du dossier, l'offre sera rejetée
Les moyens humains et matériels ayant servi à la candidature du soumissionnaire ne sont pas sujets à notation lors de l'évaluation de l'offre technique.
Le dossier de candidature ne fera pas l'objet d'un complément do dossier
Le dossier de l'appel d'offres sera retiré contre le versement (avec ordre de versement) de la somme de cinq mille (5 000.00) DA, non remboursables, représentant les frais de reproduction auprès :
La Direction Regionale d'Alger Est de l'AADL /
sis à: BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER
Le dossier de soumission doit contenir :
-Dossier de candidature
-Offre technique
-Offre financière
Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « dossier de candidature », «offre technique », « offre financière », selon le cas ; Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme comportant la mention «‹ à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres – appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°..... l'objet de l'appel d'offres»
A-L'enveloppe dénommée « DOSSIER DE CANDIDATURE » contient :
- La déclaration de candidature (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée et datée et paraphée par le soumissionnaire.
- La déclaration de probité (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée et datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Une copie de l'agrément en cours de validité et/ou décret de création pour les laboratoires publics.
- Une copie du registre de commerce électronique.
- Mise à jour CASNOS en cours de validité.
- Mise à jour CNAS en cours de validité.
- Un extrait de rôle en cours de validité
- Copie de la carte d'immatriculation fiscale.
- Numéro d'identification fiscal (NIF)
- les moyens humains à mobiliser pour le projet justifier par CV, les diplômes, attestation d'affiliation CNAS,CASNOS ou éventuellement fiche carrière, contrat ANEM et les certificats ou attestations travail.
- les moyens matériels à mobiliser pour le projet justifier par cartes grises et contrat d'assurance en cours de validité pour le matériels roulant et procès-verbal de constat d'un huissier de justice pour matériels non roulant daté de six (06) mois au maximum à la date d'ouverture des plis.
- Le matériel du laboratoire et/ou bureaux d'études géotechnique doit être appuyé par un certificat d'étalonnage et vérification en cours de validité.
- Les attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrage publics.
- Attestation de dépôt des comptes sociaux délivrée par les services du CNRC pour les sociétés (personne morale)
- Les déclarations des impôts forfaitaires uniques ou bilans comptables visés par les services des impôts des quatre (04) demières années (2021.2022.2023 et 2024)
- Statut de laboratoire et/ou ingénierie géotechnique
- Décision de délégation de pouvoir de signature au nom de la société ou procuration écrite.

B-L'enveloppe dénommée« L'OFFRE TECHNIQUE » contient :
- La declaration à souscrire (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée et datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Le présent cahier des charges paraphé et signé par le soumissionnaire, portant à sa dernière page, la mention manuscrite «lu et accepté ».
- Mémoire technique justificatif selon modèle ci-joint, remplie, datée, signé par le soumissionnaire, et portant son cachet sous peine de rejet de l'offre et tout autre document exigé en application des dispositions de l'article 78 du décret présidentiel N°15/247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public
- Les moyens humains à mobiliser pour le projet
- Les moyens matériels à mobiliser pour le projet :

C/-L'enveloppe dénommée « L'OFFRE FINANCIERE » » contient :
- La lettre de soumission (ci-joint modèle) dument remplie, signée, cachetée, datée et paraphée par le soumissionnaire.
- Le bordereau des prix unitaires dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Le devis quantitatif estimatif de l'offre dûment signé et paraphé par le soumissionnaire.
- Tableau récapitulatif.
- Le délai d'exécution des prestations objet du présent cahier des charges.

Les offres adressées par poste ne sont pas acceptées.
Il est accordé aux soumissionnaires un délai de préparation des offres de Dix (10) jours, il commence à compter de la date de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de L'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse écrite ou de presse électronique. Le dépôt des offres s'effectue le demier jour de la durée de préparation des offres le Dixième (10 ème) jour au plus tard à 12 H00, Cette date est tacitement reportée au premier (1er) jour ouvrable au cas où cette date coïncide avec les jours fériés et /ou de repos hebdomadaires légaux.
L'offre doit être déposée dans les délais requis à l'adresse ci-après :
Direction Régionale d'Alger Est de l'AADL
sis à : BP 62 SAID HAMDINE BIR MOURAD RAIS ALGER
L'ouverture en séance publique des plis des dossiers de candidatures, des offres techniques et financiers s'effectuera en une seule phase au siège du maître de l'ouvrage indiqué ci-dessus en présence des soumissionnaires, le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres sus-indiquée à treize (13h00) heurs.
L'offre demeure valide pendant une période de quatre -vingt -dix (90) jours augmenté de la durée de préparation des offres, à compter de la date de séance d'ouverture des plis
Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616016884**

ALGERIE TELECOM – SPA –
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS D'AIN TEMOUCHENT
NIF N°0002162990033049

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales
N°04/AT/DOT46/2026

La direction opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour **la réalisation d'un contrat d'adhésion à commandes pour la réalisation de travaux de construction des lignes de clients** :
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »

La participation au présent appel d'offres s'adresse aux entreprises titulaires de registre de commerce comprenant le code d'activité N° :109214 intitulé « Entreprise d'installation de réseaux et de centrales électriques et téléphoniques ».

Les entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres sont invitées à retirer le cahier des charges contre le paiement de la somme de cinq mille dinars algériens (**5000,00** DA), non remboursable, auprès de la banque BNA Ain Témouchent compte **N°001 00728 0300000 100/13**

Les soumissionnaires devront obligatoirement joindre les documents exigés dans le cahier des charges.

Les offres doivent être composées:

1- D'un Dossier Administratif : inséré dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Dossier Administratif** », comprend l'original des documents administratifs en format papier et support électronique.
2- D'une offre technique : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre technique** », comprend l'original des documents techniques en format papier et support électronique.
3- D'une offre financière : insérée dans une enveloppe fermée à part, portant la dénomination du soumissionnaire, la référence et l'objet de l'appel à la concurrence ainsi que la mention « **Offre financière** », comprend l'original des documents financiers en format papier et support électronique

Les 03 enveloppes doivent être insérées sous une seule enveloppe externe fermée et anonyme qui portera les mentions suivantes :

ALGERIE TELECOM –EPE/SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent
Adresse : N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI Ain Témouchent
« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITE MINIMALES »
« Travaux de raccordement final des clients en fibre optique »
« Travaux de raccordement final des clients en cuivre »
« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Les plis doivent être adressées à :

ALGERIE TELECOM –SPA-
Direction Opérationnelle des télécommunications d'Ain Témouchent
N°9, Bd Larbi Ben M'hidi, Bloc 4-19 Complexe OPGI, Ain Témouchent

Le soumissionnaire doit obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.
La durée de préparation des offres est fixée à **quinze (15) jours calendaires** de **08h00** à **14h00**, à partir de la première date de parution du présent avis dans la presse nationale et sur le site web: www.safqatic.dz.
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture des plis qui aura lieu, en séance publique, le jour de la date de dépôt, à **14h00**, à l'adresse précitée.
Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la date de dépôt sera prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant, dans les mêmes heures.
Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de **cent quatre-vingts (180) jours** à compter de la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616017018**

الجمهـــــورية الجزائـــرية الديمقـراطية الشعبية
وزارة المـــــالـيـة

المديرية العامة للأملاك الوطنية
مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست
مصلحة عمليات املاك الدولة
رقم 156/م.أ.د.و.ت / 2026

إعلان عن بيع بالمزاد العلني شفهياً وبتعهدات مختومة لمختلف العتاد و السيارات و الشاحنات

تعلن مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست عن تنظيم عملية بيع بالمزاد العلني شفويا مع قبول التعهدات المختومة وذلك ايام الاثنين الثلاثاء و الاربعاء الموافق لـ 18 و 19 و20 ماي 2026 بالقاعة المتعددة الرياضات تهقارت على الساعة التاسعة صباحاً، وذلك لمجموعة من عتاد مختلف معفى من الاستعمال اضافة الى سيارات + شاحنات محجوزة يشمل مجموعة حصص متمثلة فيما يلي:

- شاحنات سوناكوم - شاحنات ماجيريس - شاحنات شاكمان - شاحنات من نوع رونو - سيارات طيوطا FJ 60 - سيارات طيوطا هيليكس - سيارات تيسان - سيارات هيونداي اكسنت - شاحنات جرار طريقي رونو سيارات ادارية تيراكان + طيوطا كورولا تابعة لخزينة الولاية سيارات ادارية تابعة للامن الوطني بتامنغست. - شاحنة و سيارة اداريتين تابعتين لمؤسسة اعادة التربية تامنغست. - مجموعة دراجات نارية محجوزة (العدد 47 دراجة نارية) - سيارات ادارية تابعة لمديرية التربية تامنغست - اجهزة اعلام الي + طابعات مختلفة + مكيفات هوائية + اثاث مكتبي + مجموعة طاولات + مجموعة كراسي + عتاد طبي مختلف ابواب حديدية خزان ماء حديدي+ كراسي مدرسية +	مكاتب حديدية و خشبية + خرداوات متنوعة تابعة للادارات التالية: -المؤسسة الاستشفائية بتامنغست. - خزينة الولاية - مديرية الضرائب لولاية تامنغست. - محجوزات مختلفة تابعة لمفتشية املاك الدولة تامنغست - ديوان المركب المتعدد الرياضة تامنغست -.مديرية التكوين المهني تامنغست – ديوان المركب متعدد الخدّمات تامنغست. -مديرية التكوين و العليم المهني ابااليسا. -متوسطة افراوق محمد ابااليسا. -مجموعة من البراميل الحديدية و البراميل البلاستيكية(يتم تشوهها قبل سحبها) محجوزات مفتشية املاك الدولة .

شروط البيع :
.1البيع بدون ضمان 2. زيادة قيمة 11 % على السعر الرئيس 3. يسدد السعرعن طريق الدفع بطريقة TPE أو عن طريق صك بنكي مؤشر عليه أو نقدا 4. دفع فوري ما نسبته 21 % من المبلغ الذي يرسى عليه المزاد 5. التعهدات المختومة تكون مطابقة للنموذج المعد من طرف مفتشية املاك الدولة و كل تعهد لا يخص الا حصة واحدة يكون مختوم بطابع الدمغة و يودع لدى امانة المفتشية 6. زيارة الحصص تكون بثمانية ايام (08) قبل موعد البيع 7. سحب الحصص يجب ان يتم خلال ثمانية ايام (08) من تاريخ تسليم سند رفع العتاد. وللمزيد من المعلومات تجدون أرقام الهواتف التالية في خدمتكم :

020-86-48-50 مديرية أملاك الدولة لولاية تامنغست 029-32-01-50 مفتشية أملاك الدولة بتامنغست

ملاحظة: إعلانات البيع و البيان الوصفي للحصص المبرمجة تجدونها معلقة في جميع الأماكن العمومية وعبر باقي مديريات أملاك الدولة لـ 68 ولاية كما يمكنكم الحصول عليها من المفتشية المعنية.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616016767**

République Algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme , de la Ville et de l'aménagement du territoire
Office de Promotion et de Gestion Immobilière de la Wilaya de Saïda
NIF : 001520074266163

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES

- Conformément a la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics . Conformément au décret présidentiel n°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics (suivant l'article 112 de la loi n° 23-12 du 05/08/2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics) , l'Office de Promotion et de Gestion Immobilière de Saïda, lance un avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence des capacités minimales pour les projets suivants :

PROGRAMME RHP 2026

Réalisation Des 100 logements Publics Locatifs Y/ C VRD +locaux commerciaux A Ain Zerga commune Ouled Khaled Site 01
Réalisation Des 100 logements Publics Locatifs Y/ C VRD +locaux commerciaux A Ain Zerga commune Ouled Khaled Site 02
Réalisation Des 100 logements Publics Locatifs Y/ C VRD +locaux commerciaux A Ain Zerga commune Ouled Khaled Site 03

1-Le présent avis d'appel d'offres ouvert. aux entreprises qualifiées.
2-Les soumissionnaires peuvent retirer les cahiers des charges auprès de la direction de l'OPGI de Saïda, Direction Générale de l'OPGI cité Khater AEK Amrous – Saïda, contre paiement de 3000 DA.
La date de dépôt des offres est fixée à Huit (08) jours de 09.00 à 12.00 H à compter de la première parution du présent avis dans le BOMOP ou les quotidiens nationaux.

L'offre est à présenter sous enveloppe, scellée ne comportant aucune inscription extérieure, autre que l'appel d'offres, le nom et l'adresse du maitre d'ouvrage et la mention :

« Soumission à ne pas Ouvrir »
«.....Projet..... Logements
à Programme.....»

Cette enveloppe principale abritera trois autres enveloppes scellées :

A- l'une contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives au candidature du soumissionnaire :

1 Déclaration de candidature dûment remplie datée et signée par le soumissionnaire
2 Déclaration de probité
3 Certificat de qualification du soumissionnaire en cours de validité catégorie bâtiment principal trois et plus
4 Références professionnels
5 Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
6 Moyen Humain Et Matériel.

B- l'une contenant l'ensemble des pièces du dossier relatives à l'offre technique du soumissionnaire :

1- Déclaration à souscrire datée et signée
2-La mémoire technique
3-Cahier des charges daté et signé

C - l'autre contenant les pièces relatives à l'offre financière :

1-Lettre de soumission
2-Bordereau des prix unitaires paraphé et signé
3-Devis Quantitatif Estimatif paraphé et signé

Le dépôt des offres s'effectuera le dernier jour du délai accordé pour la préparation des offres de 09H00 à Midi 12H00 auprès de :

DIRECTION GENERALE DE L'OPGI CITE KHATER ABDELKADER -AMROUS-SAIDA

L'ouverture des plis techniques et financiers aura lieu au siège de la Direction Générale de L'OPGI de SAIDA les derniers jours correspondant à la date limite de dépôt de l'offre à 14 H 00.

La validité de l'offre est de 03 mois augmenté de la duré de préparation des offres pour l'attributaire, la validité augmenté par un mois supplémentaire.

NB : Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2631008256**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA1

Avis d'attribution provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

Conformément aux dispositions de l'article N°46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°01/UB1/2026 relatif à **TRAVAUX D'ENTRETIEN D'ETANCHEITE AU NIVEAU DE L'UNIVERSITE DE BLIDA 1**

- **Lot n° 02 : - Pavillon 15 - Pavillon 16 - Pavillon 23,** que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise ci-dessous citée ;

Lots	Entreprise retenue / NIF	Délai	Montant de l'offre en TTC après correction	Note Technique /80 pts	Observations
Lot N°02 : - Pavillon 15 - Pavillon 16 - Pavillon 23	**ETB/ TCE ARBAOUI SMAIL** NIF : 18517310197212100000	04 Mois	25 238 710.00	67	Offre moins disant

Conformément aux articles 56 et 101 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics (MESRS), dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux , le BOMOP et les journaux électroniques.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616016852**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE DE BLIDA1

Avis d'attribution provisoire

NUMERO D'IDENTIFICATION FISCALE 413020000090049

Conformément aux dispositions de l'article N°46 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et de l'article 65, alinéa 2 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, l'université de Blida 1 informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N°02/UB1/2026 relatif à **Travaux De Réhabilitation Et d'aménagement Des Structures De L'université De Blida 1.**

- **Lot n° 02 : Bibliothèque centrale,** que l'attribution provisoire a été prononcée en faveur de l'entreprise ci-dessous citée ;

Lots	Entreprise retenue / NIF	Délai	Montant de l'offre en TTC après correction	Note Technique /80 pts	Observations
Lot N°02 : **Bibliothèque centrale**	**ETB/ TCE GUEHAM MOHAMED** NIF : 161182400183474	05 Mois	58 707 460.00	46	Une seule offre qualifiée techniquement

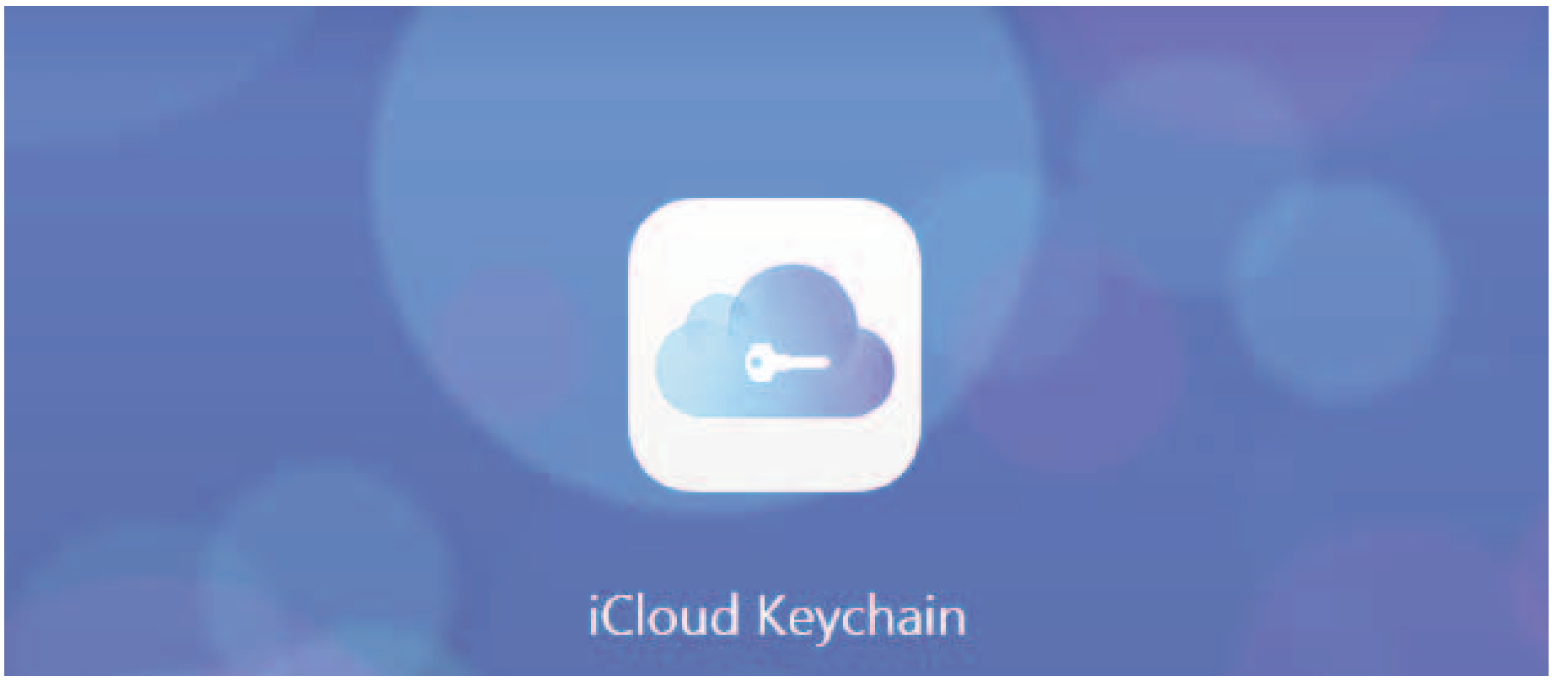
Conformément aux articles 56 et 101 de la loi n°23-12 du 5 août 2023 fixant les règles générales relatives aux marchés publics, et aux articles 82 et 182 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant, peut introduire un recours auprès de la commission sectorielle des marchés publics (MESRS), dans un délai de dix (10) jours, à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux , le BOMOP et les journaux électroniques.

Les soumissionnaires désirant voir les résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, sont tenus de se présenter au Vice rectorat chargé du Développement, de la Prospective et de l'Orientation de l'université de Blida 1, dans un délai ne dépassant pas les (03) trois jours à compter du premier jour de la publication du présent avis d'attribution provisoire.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616016898**

iCloud : peut-on vraiment faire confiance à la protection avancée des données ?

À en croire Apple, la firme développerait des appareils et des environnements logiciels centrés sur le respect et la protection de la vie privée. Entre la promesse, le discours marketing et la réalité, qu'en est-il réellement ?



« Respect de la vie privée. C'est ça l'iPhone. », pouvait-on voir placardé à chaque coin de rue il n'y a pas si longtemps. En 2020, au moment de la sortie d'iOS 14, Apple ne lésine pas sur la communication pro-confidentialité. Une campagne d'affichage qui s'accompagne de spots vidéo tout aussi explicites, mettant en scène des protagonistes hurlant, à qui veut l'entendre, leurs mots de passe, centres d'intérêts, derniers achats en ligne, et autres détails personnels comme leur pointure, nombre de pas quotidiens et numéro de CB.

Un discours plutôt marquant qui ne s'arrête pas là puisque, fin 2022 et avec le lancement d'iOS 16, l'entreprise annonce le lancement de sa Protection avancée des données. Le programme est séduisant sur le papier, promettant le chiffrement de bout en bout des informations stockées dans iCloud. Quoi de mieux pour pousser utilisateurs et utilisatrices à privilégier les services d'Apple et à concentrer leurs activités dans son écosystème fermé ? Sauf que la réalité est bien moins reluisante que ce que voudrait nous faire croire la firme de Cupertino…

Comment Apple prétend protéger votre confidentialité ?

Pour bien saisir ce qui se joue réellement derrière la promesse de confidentialité formulée par Apple, il faut revenir sur la manière dont les données iCloud sont protégées.

La Protection standard des données

En accord avec sa rhétorique sur l'importance du respect de la confidentialité, Apple applique par défaut la Protection standard des données pour iCloud. Une démarche qui sonne bien, mais laisse perplexe quand on creuse un peu. Cette mesure de sécurité fonctionne de manière assez classique : vos données sont chiffrées, aussi bien en transit vers les serveurs d'Apple qu'au repos. Elle couvre un large éventail d'informations personnelles : photos, emails, notes, tout y passe. La promesse est claire : vos données sont blindées contre les intrusions extérieures, conservées dans une sorte de coffre-fort numérique.

Mais – car il y a toujours un "mais" – cette protection a ses failles. La clé de ce coffre-fort, Apple la garde dans sa poche. En clair, même si vos données sont protégées des regards tiers, elles restent visibles pour Apple. Pour la firme, c'est un peu comme avoir un œil dans chaque recoin de son écosystème, une mainmise qui laisse dubitatif. Ainsi, même si la Protection standard des données offre un certain niveau de sécurité contre les menaces extérieures, elle ne garantit pas une confidentialité absolue vis-à-vis d'Apple. Une protection, oui, mais avec des portes dérobées accessibles au géant de Cupertino.

La Protection avancée des données

En décembre 2022, Apple passe à la vitesse supérieure et dévoile la Protection avancée des données pour iCloud qu'elle généralise dès le premier trimestre 2023. Un pas vers davantage de sécurité, semble-t-il. Cette fonctionnalité, à activer manuellement, introduit le chiffrement de bout en bout pour une large gamme de données stockées sur iCloud. Le concept est attrayant : les clés de chiffrement sont générées sur vos appareils, renforçant l'inaccessibilité de vos données, même pour Apple. En théorie, c'est une avancée majeure pour la confidentialité.

Encore une fois, la réalité est bien moins parfaite qu'il y paraît. Malgré ces améliorations, des éléments importants restent hors du champ de cette protection renforcée. iCloud Mail, Contacts, Calendriers – trois applications aux contenus extrêmement sensibles – ne bénéficient pas du chiffrement de bout en bout. Apple justifie leur exclusion du programme de protection avancée par la nécessité de maintenir l'interopérabilité avec d'autres fournisseurs de messagerie et d'agendas. Le chiffrement casse en effet les protocoles IMAP, CardDav et CalDAV. Cependant, avec ce compromis l'entreprise se réserve, encore et toujours, la possibilité d'analyser le contenu de vos e-mails et d'obtenir des informations détaillées sur vos contacts. Un point qui suscite des interrogations sur l'engagement réel d'Apple en matière de confidentialité.

Certaines métadonnées demeurent, elles aussi, en dehors du périmètre de cette protection avancée. Par exemple, le type et la taille des fichiers, le nombre de fois qu'une photo a été vue, ou encore les dates et heures de création/modification des fichiers échappent toujours au chiffrement de bout en bout, sans possibilité de faire autrement. Ces informations, bien que moins sensibles, peuvent offrir un aperçu significatif de vos habitudes et préférences. En bref, si la Protection avancée des données d'Apple est une étape dans la bonne direction, elle laisse un goût d'inachevé. Les utilisateurs et utilisatrices recherchant une confidentialité complète devront se tourner vers d'autres mesures ou services pour combler les lacunes laissées par cette approche sélective de la protection des données.

Comment renforcer sa confidentialité sur les équipements Apple ?

Au regard des limites des protections natives, quelques mesures supplémentaires s'imposent pour améliorer la confidentialité sur les appareils Apple. Tout d'abord, activez sans délai la Protection avancée des données d'Apple.

Bien que non exhaustive, l'option offre une couche de sécurité supplémentaire et non négligeable pour certaines de vos données stockées sur iCloud.

Ensuite, l'essentiel réside dans la prise de conscience des limites inhérentes à cette protection. Les services tels que iCloud Mail, Contacts et Calendriers restent vulnérables, dépourvus du chiffrement de bout en bout. Il est donc essentiel d'envisager des alternatives pour ces applications spécifiques. Pour vos communications, vos rendez-vous et la gestion de vos contacts, tournez-vous vers des services qui offrent un chiffrement de bout en bout par défaut. Un changement d'habitude, certes, mais qui garantit une meilleure sécurisation de vos informations sensibles et personnelles, à l'abri des regards d'Apple. Le recours à des outils alternatifs permet de rétablir un bon équilibre entre le confort offert l'écosystème Apple et la préservation de votre vie privée.

Proton : l'alternative privée par défaut qu'il vous faut

Au regard de la politique de confidentialité arrangée d'Apple, Proton s'impose comme une alternative robuste et fiable. Avec ses produits phares que sont Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive, l'entreprise suisse confirme ses engagements pour le respect de la vie privée. Toutes les informations y sont chiffrées de bout en bout par défaut et sans exception, y compris celles qu'Apple néglige au prétexte d'assurer une interopérabilité entre fournisseurs.

À la base, Proton Mail se distingue par son approche centrée sur la sécurité et la confidentialité. En tant que service mail chiffré, il offre un chiffrement de bout en bout robuste, couplé à un chiffrement zero access de ses serveurs. Une double protection qui garantit que seuls l'émetteur et le destinataire peuvent lire le contenu des emails et accéder aux informations de contacts. Cette technologie de chiffrement avancée assure que même Proton n'a pas accès aux messages de ses utilisateurs, contrairement à iCloud Mail et Apple Contacts qui laissent une porte ouverte à Apple.

Proton Calendar, intégré à Proton Mail, suit cette même philosophie de protection rigoureuse des données. Il se positionne comme une alternative solide à Apple Calendar, en proposant un chiffrement complet des entrées de calendrier. Contrairement à Apple, qui n'a pas étendu son chiffrement de bout en bout à ses services de calendrier, Proton assure une confidentialité totale, vos événements restant privés et protégés des regards indiscrets, y compris ceux de Proton lui-même.

Quant à Proton Drive, il vient compléter l'offre de Proton en tant qu'alternative sécurisée à Apple iCloud.

En mettant l'accent sur la sécurité des données, Proton Drive offre un espace de stockage chiffré pour vos fichiers personnels et vos photos. Toutes les données stockées sont chiffrées, non seulement pendant le transfert mais aussi au repos, rendant tout accès non autorisé pratiquement impossible. Là où iCloud conserve certaines métadonnées accessibles, Proton Drive assure une confidentialité sans faille. C'est donc un écosystème complet et hautement sécurisé que propose Proton, se posant en véritable bouclier contre les intrusions et les regards indiscrets, y compris ceux des fournisseurs de services eux-mêmes. Pour les utilisateurs soucieux de préserver leur vie privée au-delà des promesses marketing, Proton Mail, Proton Calendar et Proton Drive se présentent comme des alternatives plus que convaincantes à iCloud, comblant les lacunes laissées par les services d'Apple en matière de confidentialité. Notons au passage que Proton propose depuis peu des applications natives pour macOS.



CXL 2.0 contre la pénurie mémoire : quand l'IA oblige les datacenters à mutualiser leur RAM

Les prix de la DDR5 ont triplé en un an, la HBM est captée par les GPU d'intelligence artificielle, et les fabricants de PC comme de smartphones répercutent déjà la facture. Dans les coulisses, un protocole nommé CXL pourrait offrir une porte de sortie aux datacenters.

La pénurie de RAM, vous connaissez ? Rappel salvateur pour ceux qui n'auraient pas suivi le sujet depuis l'hiver dernier : les datacenters spécialisés en IA engloutissent des quantités phénoménales de mémoire HBM pour alimenter les GPU Nvidia, AMD et consorts. Cette demande aspire les capacités de production de Samsung, SK hynix et Micron, qui réorientent leurs usines vers les puces les plus rentables. Résultat : il reste moins de DRAM conventionnelle pour tout le monde, et les prix de la DDR5 ont été multipliés par trois depuis début 2025. Vous voilà maintenant bien rencardé !

Passons à la bonne nouvelle : la solution la plus concrète au problème est là, et elle s'appelle CXL.

Le CXL, ou l'art de mutualiser la mémoire entre serveurs

Compute Express Link (CXL pour les intimes) est un protocole d'interconnexion qui circule sur les mêmes voies physiques que le PCIe. The Register lui a consacré un long papier ce week-end, et le concept mérite qu'on s'y arrête.

Le principe ressemble à ce que le covoiturage fait aux places de parking. Au lieu d'attribuer une quantité fixe de RAM à chaque serveur (dont une bonne partie dort à un instant donné), le CXL regroupe cette mémoire dans un pool partagé. Trois versions coexistent, chacune un cran au-dessus de la précédente. CXL 1.0 (2019) se contente d'ajouter de la mémoire à un serveur via un slot PCIe. Une rallonge, en somme. CXL 2.0 introduit la commutation et le « memory pooling » : plusieurs serveurs accèdent à un même réservoir de mémoire. Chaque zone reste attribuée à un hôte à la fois (pas de partage simultané, on n'en est pas encore là).

CXL 3.0 franchit le pas, avec un vrai partage entre machines et cohérence de cache. Les processeurs AMD Epyc et Intel Xeon actuels gèrent déjà le 2.0. Amazon affirme que ses Graviton5 prennent en charge la version 3.0.

CXL est né chez Intel en 2019, avant d'être « donné » (Intel reste membre fondateur) à un consortium ouvert cofondé avec Alibaba, Cisco, Dell, Google, HPE, Huawei, Meta et Microsoft. AMD, NVIDIA et Samsung ont rejoint le conseil d'administration en 2022, et les standards concurrents (Gen-Z, OpenCAPI, CCIX) ont fini par replier leurs spécifications dans CXL. Le consortium regroupe aujourd'hui plus de 250 membres et en est à sa version 4.0 (publiée en novembre 2025). Autant dire que sur le papier, tout le monde a signé.

Dans la pratique, des entreprises comme Astera Labs, Marvell ou Enfabrica construisent déjà ce que The Register appelle des « memory godboxes ». Traduction libre : des baies entières dédiées à la mémoire, capables d'embarquer 18 To de DDR5 par châssis. Enfabrica promet de diviser par deux le coût de calcul en les raccordant aux racks NVIDIA GB200. En parlant de NVIDIA, l'entreprise a d'ailleurs bien flairé le filon et a racheté Enfabrica en septembre dernier. Malin le Jensen.

Samsung et Micron, de leur côté, proposent des modules CXL de 128 à 256 Go. L'usage le plus immédiat concerne l'offload des KV caches. Pour les non-initiés : ce sont les caches d'attention des modèles de langage. Ils occupent parfois plus de mémoire que le modèle lui-même, et que Google a déjà tenté d'optimiser avec un algorithme maison il y a quelques semaines.

La panacée pour stopper les augmentations de prix sur PC et smartphones

Le CXL est une technologie de datacenter. Vous n'en verrez pas dans votre tour gaming (pas encore, en tout cas). Mais ses effets vous concernent directement. Aujourd'hui, la mémoire pèse environ 35 % du coût de fabrication d'un PC selon le patron de HP. Il y a un an, on tournait autour de 15 à 18 %. Les prix des smartphones ont grimpé de 40 à 50 % selon les marchés.

Et Samsung n'a même pas eu à forcer la main pour la LPDDR5X des iPhone 17 : Apple a accepté une hausse de 230 % sans broncher.

Quand le client le plus puissant de la planète plie sans négocier, c'est que le rapport de force a basculé. Si le CXL permet aux datacenters de mutualiser leur RAM, cela pourrait relâcher la pression sur l'offre grand public. Mais pas avant plusieurs trimestres.

En attendant que le CXL produise ses effets, les prix de la DRAM devraient encore grimper de 93 à 98 % au deuxième trimestre 2026. Normalisation prévue au plus tôt en 2027.

D'ici là, votre prochain kit DDR5 risque de vous coûter sensiblement plus cher que le précédent.

Des pirates diffusent un terrible malware en se servant de Claude Code sur Mac, et en passant par Google

UN PIÈGE sophistiqué utilise les annonces Google ainsi que des discussions partagées sur Claude pour cibler les utilisateurs de Mac. Des pirates détournent des conversations légitimes du chatbot pour propager un variant de MacSync, un malware très dangereux.

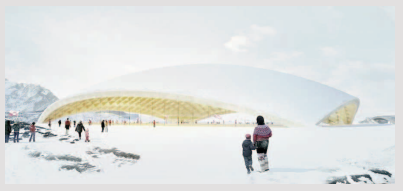
Le chercheur en cybersécurité Berk Albayrak a révélé le dimanche 10 mai 2026 une campagne de piratage mêlant Google Ads et la plateforme Claude.ai. En croyant installer l'outil Claude Code depuis le moteur de recherche Google, les victimes exécutent une commande terminal qui infecte en silence leur Mac avec un malware de type infostealer (un voleur d'informations), jugé redoutable. Une manipulation en apparence inoffensive qui cache donc en fait un logiciel espion polymorphe particulièrement difficile à détecter.

Des pirates détournent les publicités Google et les discussions partagées de Claude

Le piège s'amorce sur Google directement, avec une recherche pour télécharger l'application Claude Code sur macOS. Là, l'utilisateur tombe sur une annonce sponsorisée qui mène au domaine officiel « claude.ai ». Plutôt que de bâtir un site factice, les pirates détournent une vraie « discussion partagée » pour y orchestrer un faux guide d'installation. Ce camouflage ingénieux exploite la crédibilité de l'outil pour transformer une fonction rassurante en un piège redoutable.

Pour parfaire l'arnaque, les pirates usurpent l'identité du support technique d'Apple directement sur la plateforme d'Anthropic. La page affirme faussement que la méthode est sûre et qu'elle n'affectera jamais vos données personnelles ou votre système. On y incite l'utilisateur à ouvrir son terminal pour exécuter une commande simple, une manipulation de plus en plus courante chez les développeurs. La commande « curl » affichée cache un secret technique. Elle utilise l'encodage Base64 pour masquer sa destination finale. Une fois lancée, elle contacte le domaine customroofingcontractors[.]com pour télécharger le script d'infection. L'utilisateur pense installer l'outil Claude Code, mais il vient en réalité d'ouvrir la porte à une variante du logiciel malveillant MacSync.

Le Groenland ne peut pas rejoindre la FIFA à cause du manque d'herbe !



Le Groenland faisait partie du Danemark en tant que colonie qui avait une autonomie limitée. Depuis 1979, le Groenland a essayé de développer une plus grande autonomie et a tenté d'être reconnu comme une vraie nation. C'est pour cela que le Groenland s'est focalisé sur le sport. Il existe à présent une fédération groenlandaise de taekwondo, de badminton, de handball, de volley-ball, et de tennis de table. Ces fédérations ont acquis une pleine adhésion aux Fédérations internationales liées à ces sports.
Cependant, ce n'est pas le cas pour le football. En effet, le Groenland n'est pas assez vert pour faire partie de la FIFA. Les dirigeants de la FIFA affirment que le manque d'herbe pour faire des terrains gazonnés et les conditions climatiques rendent ce sport impraticable dans ce pays, et par conséquent la FIFA ne peut pas accorder l'adhésion de Groenland.

Tous les pandas dans le monde sont loués par la Chine !

Tous les pandas dans le monde sont prêtés par la Chine, et quand un bébé Panda est né, par accord, il est renvoyé à la Chine pour aider à élargir la ressource génétique. Les pandas font partie de la faune endémique de la chine. La Chine détient un «droit» spécial sur les pandas. En dehors de la Chine, un grand nombre de pandas, majoritairement, des pandas géants, peut être vu dans de nombreux zoos à travers le monde aux Etats-Unis, au Canada, au Mexique, en Espagne, en Australie… Mais les pandas ne sont pas les propriétés de ces pays. En effet, tous les pandas sont prêtés par la Chine.
Cela a commencé en 1950, lorsque le gouvernement de la Chine a commencé à distribuer des pandas comme cadeaux à d'autres gouvernements. A partir de 1984, la Chine a cessé le don des pandas et a commencé à les prêter contre une somme d'argent. Le prix de location d'un panda est de 100.000 dollars par an. Cela inclut une condition que tous les petits des pandas prêtés seront retournés à la Chine.

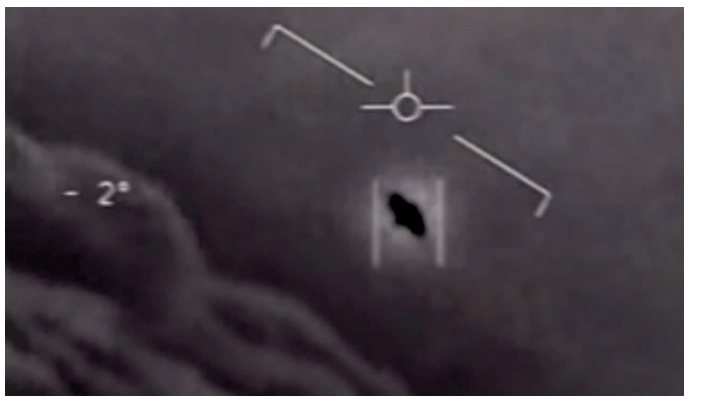
LE SAVIEZ VOUS
J Indépendant

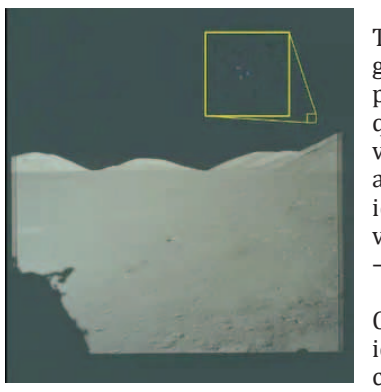


Donald Trump avait promis de dévoiler tous les documents classifiés sur les aliens. Le Pentagone a commencé à les publier.

Les États-Unis déclassifient quelques images mystérieuses sur les Ovni

Des vidéos mystérieuses d'objets noirs filant à toute vitesse, des représentations de vaisseaux volants et des témoignages faisant état de lumières inexpliquées… Voilà quelques-uns des documents inédits publiés par le Département américain de la Défense, à la demande de Donald Trump qui est fasciné par ce sujet.
Les fichiers publiés en ligne ce vendredi 8 mai concernant des phénomènes anormaux non identifiés, aussi appelés Ovni, seront diffusés progressivement « dans un souci de transparence totale », a indiqué le Pentagone. Cette publication permet au grand public de « se faire sa propre opinion sur les informations contenues dans ces dossiers », a ajouté le Pentagone.
Les fichiers comprennent des documents gouvernementaux remontant aux années





1940, des images prises lors des missions lunaires, des transcriptions d'astronautes, des copies de témoignages oculaires et des coupures de presse, ainsi que des vidéos et des représentations d'objets en mouvement inexpliqués.
La plupart des fichiers datent d'avant cette année, bien qu'une vidéo montrant des aéronefs non identifiés volant dans un lieu non divulgué soit datée de janvier.Dans un communiqué, Trump a qualifié de « privilège » le fait d'avoir ordonné la publication de ces dossiers, qui, selon lui, sont « liés à la vie extraterrestre et alien, aux phénomènes aériens non identifiés et aux objets volants non identifiés ».
—-

Ce phénomène aérien non identifié a été signalé dans le ciel quelque part en Amérique du Nord en 2026. La vidéo a été prise à partir d'un capteur infrarouge embarqué sur une plateforme militaire américaine.
Trois « lumières », mises en évidence dans le cadre jaune, ont été signalées au-dessus du paysage lunaire durant la mission Apollo 17 en 1972. Bien qu'on ignore ce qu'étaient ces lumières, les astronautes ont attribué des phénomènes similaires à des satellites ou à des débris spatiaux.

Une jeune femme arrêtée à l'aéroport avec… 30 tortues sous ses vêtements

Une Taïwanaise a été arrêtée à l'aéroport de Bangkok pour avoir tenté de passer en contrebande 30 tortues protégées, dissimulées sous ses vêtements, ont annoncé les services thaïlandais de protection de la faune.

Les soupçons des autorités ont été éveillés par les mouvements inhabituels de la jeune femme de 19 ans, qui s'apprêtait à embarquer pour Taipei tôt mardi matin, a indiqué le département thaïlandais de la conservation de la faune dans un communiqué publié mercredi.

Collées à son corps

Une fouille effectuée dans le terminal des départs de l'aéroport de Suvarnabhumi à Bangkok a permis de découvrir des tortues étoilées d'Inde attachées à son corps, a précisé le département. Sur ces tortues, 29 étaient vivantes et une morte. "La suspecte avait utilisé du ruban adhésif pour immobiliser les animaux, les avait placés dans des sacs en tissu et les avait attachés à son corps pour échapper à la détection", ont ajouté les autorités.

Valeur de 9.000 dollars

Selon les douanes thaïlandaises, ces tortues, protégées par la Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction (CITES), atteignent des prix élevés sur le marché noir. Elles ont estimé la valeur totale des tortues saisies à environ 9.000 dollars.

Passeuse d'un réseau ?

La jeune femme a été inculpée pour transport illégal d'animaux et fraude douanière. Les autorités ont indiqué qu'une enquête était en cours pour déterminer si elle faisait partie d'un réseau de contrebande plus vaste.

Espèce "vulnérable"

Les tortues étoilées d'Inde sont classées comme espèce



"vulnérable" par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), qui souligne qu'elles sont particulièrement ciblées pour répondre à la demande internationale en tant qu'"animaux de compagnie exotiques".
La Thaïlande est une plaque tournante majeure pour les trafiquants d'animaux sauvages, qui vendent souvent des espèces menacées très prisées sur le lucratif marché noir asiatique.

Le Japon relance sa plus grande centrale nucléaire… et prévoit de l'entourer de data centers

Quasiment quinze ans après la catastrophe de Fukushima, le Japon rouvre progressivement ses centrales nucléaires. L'une d'elles, la plus grande au monde, pourrait bientôt être entourée de data centers.



Il a fallu du temps pour prendre du recul, sécuriser, améliorer. Près de quinze ans après la catastrophe de Fukushima – durant laquelle, le 11 mars 2011, un séisme avait entraîné un tsunami puis une catastrophe nucléaire dans la centrale nucléaire de Fukushima Daiichi – le Japon s'apprête à rouvrir la plus grande centrale du monde, celle de Kashiwazaki-Kariwa. Selon le journal japonais Nikkei, un projet d'installation de data centers autour de la centrale serait en cours de réflexion.

La centrale de Kashiwazaki-Kariwa, opérée par Tepco, la même compagnie qui opérait six réacteurs à Fukushima Daiichi, avait dû fermer ses portes en mars 2012 à la suite d'un contrôle de routine.

L'unité 6 vient d'obtenir le feu vert de la préfecture pour être remise en service d'ici fin janvier. Elle a une capacité de 1 350 000 kilowatts.

Des data centers au cœur de la production d'électricité

La remise en service de Kashiwazaki-Kariwa marque une véritable volonté de tourner la page et de rassurer les habitants après la catastrophe de 2011.

Mais cela démontre aussi une envie de la part du Japon de se positionner comme un acteur majeur de l'électricité verte.

Autoriser la construction d'un data center juste à côté de la centrale permettrait justement de faire rayonner le Japon au niveau mondial sur ce plan.

Tepco a fait savoir qu'aucun accord officiel n'avait pour le moment été signé pour la construction d'un data center. Toutefois, selon Nikkei, Tepco serait sur le point de faire des propositions à des entreprises du numérique américaines pour s'installer sur leur sol, entourées d'une électricité verte et rapidement disponible. Les géants du secteur comme Google, Microsoft et Amazon ont déjà signé des accords de ce type avec des fournisseurs américains d'énergie nucléaire.

Des millions de yens pour la réouverture de la centrale

Si un accord n'a pas été signé pour ce genre d'activités – et cela pourrait prendre un peu plus de temps que ne le laisse penser Nikkei – le gouvernement japonais est on ne peut plus prêt à miser sur l'énergie nucléaire.

Au sein de la préfecture de Niigata, où se trouve la centrale Kashiwazaki-Kariwa, le parti démocrate au pouvoir a proposé 31 millions de yens, soit 168 500 euros, au budget de l'année prochaine pour communiquer correctement sur la réouverture du site.

Certaines voix s'élèvent tout de même dans cette région et au Japon en général pour appeler à une vigilance accrue vis-à-vis de la sécurité des centrales.

En quête de l'épave de l'Endurance, l'incroyable découverte des poissons bâtisseurs en Antarctique



CONÇU pour repérer l'épave de l'Endurance, le célèbre bateau de l'explorateur Ernest Shackleton perdu en 1915 dans la mer de Weddell (Antarctique), une mission a révélé d'étonnantes formations sous-marines en 2019. Aujourd'hui, une étude récente éclaire sur la véritable nature de ces structures.

Est-il un fidèle robot ? Le véhicule sous-marin téléguidé "Lassie" a en tout cas rapporté à ses propriétaires des images du fond marin capturées dans l'une des zones les plus inhospitalières de la planète. Ainsi, mêmes s'ils ne sont pas parvenus à localiser l'épave de l'Endurance, les passagers de "l'expédition mer de Weddell 2019" sont revenus de l'Antarctique avec un autre type de trésor. Six ans plus tard, alors que le navire disparu en 1915 a depuis été retrouvé et a fait l'objet de scans 3D révélant son exceptionnel état de préservation, des scientifiques ont fini par dévoiler l'origine des étranges structures sous-marines filmées par le robot (R.B. Connelly et al. Frontiers in Marine Science, 2025).

Car à cet endroit, plus d'un millier de dépressions circulaires tapissaient le fond marin. Plus troublant encore, chacun de ces puits semblait débarrassé des débris de plancton qui recouvraient les sédiments environnants, formant un paysage "d'un haut degré de géométrie", décrivent les auteurs de la publication dans un communiqué (29 octobre 2025).

Des 'nids' soigneusement protégés

Sur les images, on aperçoit en effet une multitude de crevasses dont certains sont isolées, d'autres formant des lignes courbes ou des regroupements plus denses (vidéo ci-dessous : après les vingt premières secondes). Le contraste entre la propreté de ces cavités peu profondes et la couche de débris végétaux avoisinante apparaît d'autant plus saisissant.

En fait, les bâtisseurs de ces formes n'étaient autres que… des poissons, révèlent aujourd'hui les chercheurs. Et plus précisément, des légines (ou morues) antarctiques de l'espèce Lindbergichthys nudifrons. Celles-ci construisent en effet des puits dans le sable afin d'y déposer leurs œufs, chaque "nid" étant ensuite placé sous la surveillance d'un parent protégeant sa progéniture des prédateurs.

À l'instar des bancs de poissons, ce comportement pourrait refléter une stratégie évolutive basée sur un subtil équilibre entre coopération et compétition : celle dite du "troupeau égoïste", où les individus situés au centre sont protégés par ceux relégués en périphérie, augmentant ainsi les chances de survie de toute la colonie.

Les nids les plus éloignés appartiennent donc probablement à des poissons "plus grands et plus robustes", capables de défendre seuls leur territoire, suspectent les auteurs.

La mer de Weddell, future aire marine protégée ?

Mais pour les scientifiques impliqués, ces images apportent surtout la preuve que la région constitue un écosystème marin vulnérable – un habitat "fragile mais vital" qui soutient la biodiversité antarctique, comme le suggérait déjà une étude antérieure attestant de la présence de l'une des "plus grandes colonies de reproduction de poissons au monde" dans la mer de Weddell (Purser et al. 2022). Ces résultats renforcent ainsi l'argumentaire en faveur de la désignation de la mer de Weddell comme aire marine protégée, soulignent les auteurs de ces nouveaux travaux. La protection de cette région contribuerait selon eux à préserver non seulement sa faune emblématique, comme les manchots et les phoques, mais aussi les "nurseries cachées" qui alimentent le réseau alimentaire antarctique.

Cette découverte nous rappelle avec force que même dans les environnements les plus extrêmes de la planète, la vie trouve des moyens de s'organiser, de s'adapter et de prospérer. – R.B. Connelly et al. (Frontiers in Marine Science, 2025)

Outre la quête de l'épave de l'Endurance, l'expédition de 2019 avait également pour objectif de décrire le rôle crucial des plateformes de glace flottantes telles que "Larsen C". C'est de cette dernière que s'était détaché, en 2017, un immense iceberg couvrant 5 800 kilomètres carrés, appelé "A68" – offrant ainsi aux chercheurs l'opportunité d'explorer les profondeurs.



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger

Tél. :
(020) 06.44.02
(070 25.19.19
Fax : (020) 06.38.26

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
SIMPRAL

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
jeuneindependant@yahoo.fr
CONTACTEZ AUSSI
ANEP
« POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A : L'Entreprise Nationale de communication, d'Edition et de Publicité » Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.

Téléphone : (020) 05.20.91
(020) 05.10.42
Fax: (020) 05.11.48
(020) 05.13.45
(020) 05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

BUREAUX RÉGIONAUX

• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36

• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62

• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64

• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr

• TipasaB.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2026
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Pharyngite : durée, symptômes, quels traitements ?

Maux de gorge, douleurs en avalant, fièvre...La pharyngite est une infection ORL fréquente, surtout chez les enfants. Virale ou bactérienne, elle est contagieuse pendant plusieurs jours.

La pharyngite est une infection dont l'origine est majoritairement virale. Elle peut être aiguë ou chronique. La personne atteinte de pharyngite peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. Quelle est la durée d'une pharyngite ? Quelles différences avec une laryngite ? Comment soigner une pharyngite ?

Définition : c'est quoi une pharyngite ?

La pharyngite, est une inflammation du pharynx causée par une infection d'origine virale (plus souvent) ou bactérienne (rarement). Le pharynx est un conduit musculaire présent dans la gorge. Il constitue en quelque sorte le carrefour des voies de la déglutition et de la respiration. La pharyngite, dont la manifestation principale est un mal de gorge, constitue un motif de consultation médicale fréquent. On parle de rhinopharyngite (ou de "rhume") quand l'infection touche a la fois la muqueuse de l'intérieur du nez (cavité nasale) et le pharynx (situé à l'arrière des fosses nasales).

Rhinopharyngite (rhume) : symptômes, durée, diarrhée ?

La rhinopharyngite ou rhume est une maladie très fréquente en automne et l'hiver. Il s'agit d'une inflammation virale de l'étage supérieur du pharynx. Toux, mal de gorge, troubles digestifs : liste des symptômes possibles et conseils pour vite se soigner.

► Pharyngite chronique

Plus rare que la pharyngite aiguë, la pharyngite chronique s'installe de façon progressive, le plus souvent chez l'adulte. Les symptômes sont en général moins marqués et restent localisés au niveau de la gorge, sans fièvre. Elle est en lien le plus souvent avec une consommation de tabac, un abus d'alcool, une utilisation forcée de la voix (chanteur), une exposition à des polluants atmosphériques ou à des courants d'air froid (climatisation), et aussi à un reflux gastro-œsophagien.

► Pharyngite granuleuse

La pharyngite granuleuse ou "pharyngite chronique hyperplasique" est une forme de pharyngite chronique qui se caractérise par un épaississement particulier de la muqueuse qui prend un aspect granuleux, rouge pâle à gris, avec des dilatations veineuses pharyngées. Elle s'accompagne le plus souvent de vomissements ou de nausées, de mouvements de déglutition fréquents et de raclement de la gorge avec une sensation de striction.

► Pharyngite atrophique

La pharyngite atrophique est une forme chronique de pharyngite qui se caractérise par une sècheresse du pharynx avec parfois des croûtes épaisses et une muqueuse épaisse, rouge, lisse et transparente. Elle peut être associée à une rhinite atrophique, et/ou une laryngite, et de crachats fréquents, épais avec une sensation de gêne respiratoire la nuit et des insomnies. A cela, s'ajoutent des raclements de gorge constants causés par de petits saignements muqueux. Ces symptômes sont souvent liés à des conditions climatiques défavorables (air chaud et sec) et touchent souvent les personnes âgées.

Quelles différences entre une laryngite et pharyngite ?

Une pharyngite et une laryngite sont deux infections causées par des virus ou des bactéries qui touchent deux organes voisins mais différents : le pharynx (organe de la déglutition) et le larynx (organe de la phonation). Une pharyngite donne des douleurs à la déglutition



alors qu'une laryngite change l'intonation de la voix. Les deux infections peuvent s'accompagner d'une toux et de crachats.

Laryngite : durée, symptômes, contagieuse ou pas ?

Voix devenue rauque, toux sèche, mal de gorge... C'est peut-être une laryngite, à distinguer de la pharyngite qui touche le pharynx soit l'organe de la déglutition. La laryngite se déclenche souvent la nuit au décours d'un banal rhume.

Combien de temps dure une pharyngite ?

Après une incubation de 24 heures (très courte), les premiers symptômes de la pharyngite se manifestent. Ils perdurent ensuite entre 5 et 10 jours en général mais la personne peut être contagieuse pendant plus de 21 jours. La pharyngite chronique peut durer plusieurs mois.

Quels sont les symptômes de la pharyngite ?

Une pharyngite se manifeste par des maux de gorge, des douleurs lors de la déglutition entraînant parfois des difficultés à manger et une perte d'appétit, ainsi qu'une rougeur et une inflammation du pharynx.
S'y ajoutent parfois une fièvre, une toux douloureuse et souvent un écoulement nasal qui irrite le pharynx et peut d'ailleurs être la cause de la pharyngite. Dans une pharyngite chronique, les symptômes sont moins intenses mais la sensation de sécheresse du pharynx, les nausées et l'envie de se racler la gorge peuvent être très handicapants au quotidien.

Comment savoir si on a une pharyngite ?

Un simple examen clinique chez le médecin généraliste suffit la plupart du temps à diagnostiquer la pharyngite. Son diagnostic repose sur un examen du fond de la bouche et de la gorge ainsi que l'observation des autres symptômes.
En cas de doute sur l'origine de l'infection, il peut procéder à un prélèvement dans la gorge (TDR pour Test de Diagnostic Rapide) pour rechercher une infection bactérienne par un streptocoque nécessitant un traitement antibiotique.

Comment soigner une pharyngite ?

La plupart du temps, la pharyngite guérit spontanément en quelques jours sans traitement particulier. Il est cependant recommandé de consulter un médecin si vos symptômes sont très intenses et/ou si vous ne constatez aucune amélioration au bout de 48 h".

Comment se débarrasser d'un mélasma ?

PATHOLOGIE DERMATOLOGIQUE bégnine essentiellement féminine, le mélasma se caractérise par l'apparition de taches brunes irrégulières sur le visage, provoquées par les UV de la lumière du jour et du soleil entre autres. Le premier traitement consiste donc à se protéger de manière efficace du soleil.

Qu'est-ce qu'un mélasma ?

"Le mélasma est une pathologie dermatologique bénigne. Il s'agit à la base d'une hyperpigmentation cutanée, c'est-à-dire une surproduction de mélanine, qui touche essentiellement le visage mais peut également s'étendre au cou et au décolleté", explique le Docteur Gilles Korb, chirurgien plasticien. Au cours de la grossesse, le mélasma peut toucher le ventre et la région génitale et il ne disparaît pas après.

Quels sont les symptômes d'un mélasma ?

"Le mélasma se présente sous la forme de taches irrégulières de forme géométrique, donnant un aspect "peau sale" et une coloration brune sur le front, le visage, les pommettes, les lèvres supérieures", poursuit le spécialiste. Il concerne principalement les femmes entre 30 et 50 ans et est très répandu sur les peaux mates, notamment chez les patientes d'Afrique du Nord. Le mélasma évolue au cours de l'année. "En hiver, il se voit très peu, en revanche, il bénéficie d'un coup d'accélérateur l'été, réactivé par les UV", souligne ce dernier.

Taches brunes, de vieillesse : causes, traitements pour les atténuer

Les taches brunes aussi dites "de vieillesse" (lentigo) sont localisées sur le visage, les mains et dans le dos. Elles concernent plus de 90% des personnes à peau blanche de plus de 70 ans. Causes, solutions pour les enlever, traitements naturels, crèmes efficaces... Le point avec le Dr Paul Dupont, dermatologue.

Qu'est-ce qui provoque un mélasma ?

"Le mélasma est dû à une surproduction anormale de pigments par les mélanocytes." Ces derniers sont les cellules de la peau qui produisent la mélanine. Pour des raisons mystérieuses, ces cellules commencent à mal fonctionner et générer plus de mélanine. Cet excès va donc engendrer le mélasma. Il peut y avoir également une composante vasculaire qu'il va devoir falloir traiter. "Certains facteurs vont favoriser son apparition, à savoir l'hérédité, les modifications hormonales engendrées soit par des causes naturelles telle la grossesse soit par des causes médicamenteuses notamment la pilule ou encore les implants hormonaux.

Quels sont les effets du soleil sur le corps ?

Que se passe-t-il dans votre corps quand vous vous exposez au soleil ? Quels sont les effets des rayons UV en bien comme en mal ? On vous explique.

Comment traiter un mélasma ?

"L'analyse à la lampe de Wood ultraviolette va permettre de mettre en évidence le mélasma et surtout son étendue pour le visualiser, distinguer un mélasma superficiel d'un mélasma plus profond. Il faut bien comprendre qu'on ne fait pas de miracles dans le traitement du mélasma." Le premier réflexe va être de se protéger du soleil de manière durable. Le soleil, c'est l'ennemi numéro 1.
"Dans le traitement du mélasma, la patiente doit être prête à s'impliquer car il faut compter 1 à 2 ans sachant que l'on ne guérit pas du mélasma." L'objectif, c'est dans un premier temps de passer un été sans récidives. "Bien entendu, l'idée n'est pas de vivre dans une cave mais d'adopter les bons gestes, protection solaire, chapeau, lunettes de soleil." Ensuite concernant les traitements, il faut à la fois éliminer les pigments accumulés à la surface, "c'est-à-dire accélérer la désquamation cutanée, à l'aide de produits type le trio dépigmentant de Kligman, prescrit pendant trois mois et préparé par un pharmacien. Cependant l'effet n'est pas immédiat." Mais il faut aussi agir directement sur le mélanocyte pour freiner la production de mélanine.

Quel traitement quand on a la peau noire ?

"Les peaux foncées et noires sont plus fragiles, on peut traiter le mélasma avec le trio de Kligman." Les peelings peuvent être également prescrits mais de manière faiblement concentrée. "Quant aux lasers, ils sont contre-indiqués, car le risque d'effets secondaires est important", reconnaît le spécialiste.

cosider Travaux Publics كوسيدار

NIF : 099916000936842

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°086/2026

La société COSIDER TRAVAUX PUBLICS lance un avis d'Appel d'Offres National et International restreint pour :

LA FOURNITURE DE 2200 TONNES DE RAILS UIC 54 E1 (54.77 KG/M), POUR LE PROJET REALISATION DE LA LGINE FERROVIARE BENI MANSOUR – BEJAIA.

Le présent appel d'offres s'adresse aux seuls fabricants de rails de chemin de fer.

Le soumissionnaire devra joindre dans son offre une caution de soumission d'un montant supérieur ou égal à 1% du montant de l'offre.

Les entreprises intéressées par le présent appel d'offres peuvent retirer le cahier des charges, contre paiement de **Vingt Cinq Mille dinars (25 000,00 DA),** à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammedia – Alger

Les offres constituées de tous les documents exigés dans le cahier des charges, doivent être présentées en deux exemplaires (original + copie) sous deux enveloppes distinctes fermées et portant le cachet humide du soumissionnaire, ainsi que la mention correspondante « Offre technique » ou « Offre financière » selon le cas, à insérer dans une 3ème enveloppe qui devra être obligatoirement fermée, anonyme et ne porter que la mention suivante :

COSIDER Travaux Publics
Secrétariat de la Commission d'Ouverture Des Plis
« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°086/2026
LA FOURNITURE DE 2200 TONNES DE RAILS UIC 54 E1 (54.77 KG/M), POUR LE PROJET REALISATION DE LA LGINE FERROVIARE BENI MANSOUR – BEJAIA.

Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMEDIA – ALGER

La date limite de dépôt des offres, est fixée à **trente (30) jours** à compter de la date de la première parution du présent avis dans la presse nationale écrite ou électronique ou le BOMOP ou le portail électronique des marchés publics.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **Cent-quatre vingt (180) jours** après la date limite de dépôt des offres.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616101557**

cosider Travaux Publics كوسيدار

ANIF: 099916000936842

INVITATION TO NATIONAL AND INTERNATIONAL RESTRICTED TENDER N°086/2026

The company COSIDER TRAVAUX PUBLICS is launching a national and international restricted tender for the supply of the following equipment:

THE SUPPLY OF 2200 TONS OF UIC 54 E1 RAILS (54.77 KG/M) FOR THE BENI MANSOUR – BEJAIA RAILWAY LINE CONSTRUCTION PROJECT.

The current national and international tender is open to only manufacturers of railway rails.
Bidders must include in their offer a bid bond of an amount greater than or equal to 1% of the total amount of the offer.
Bidders interested in this tender can withdraw the specifications against payment of **twenty five thousand dinars (25 000, 00 DA)**, at the following address:

COSIDER/TRAVAUX PUBLICS
DIRECTION DES APPROVISIONNEMENTS & SOUS-TRAITANCE
Cité Clément, Mohammadia – Alger

The offers constituted of all documents required in the specifications, must be presented in duplicate (original + copy) in two separated envelopes bearing the bidder's identification, as well as the appropriate indication "Technical Offer" or "Financial Offer," as the case may be. These two envelopes must be placed inside a third envelope, which must be strictly sealed, anonymous, and bear only the following mention:

« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »
COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N°086/2026
"THE SUPPLY OF 2200 TONS OF UIC 54 E1 RAILS (54.77 KG/M) FOR THE BENI MANSOUR – BEJAIA RAILWAY LINE CONSTRUCTION PROJECT"

The offers must be filed to the following address:

COSIDER TRAVAUX PUBLICS
SECRETARIAT DE LA COMISSION D'OUVERTURE DES PLIS
CITE CLEMENT MOHAMMADIA – ALGER

The deadline submission of bids is set at **thirty (30) days** from the date of first publication of this notice in the press or the "BOMOP" or the online press or the electronic public procurement portal.

The tenders will remain committed by their offers for **one hundred and eighty (180) days** after the deadline of submission of bids.

Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2616101557**

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE LA SANTE
DIRECTION DE LA SANTÉ ET DE LA POPULATION
DE LA WILAYA D'AIN TEMOUCHENT
Service Des Ressources Et Planification

AVIS DE RECRUTEMENT

La direction de la santé et de la population de la wilaya d'Ain Temouchent lance un avis de recrutement externe par voie de concours sur épreuves pour l'accès au grade suivant : **Ingénieur d'états en habitat et de l' urbanisme:**

Grades	Nombres des postes budgétaires	Conditions de participation	Mode de recrutement
Ingénieur d'états en habitat et de l'urbanisme	01	Candidats titulaire d'un diplôme d'ingénieur d'états ou d'un titre reconnu équivalant dans l'une des spécialités mentionnées à l'article 28 du décret exécutif n°09-241 du 22/07/2009 ; portant statut particulier des fonctionnaires appartenant aux corps techniques spécifiques de l'administration chargée de l'habitat et de l'urbanisme ; ainsi que celles prévues selon l'arrêté interministériel du 13/05/2015 complétant la liste des spécialités	Concours sur épreuve

*** la durée des inscriptions est fixée à quinze (**15**) jours ouvrables à compter de la date du premier avis de la presse écrite ou de l'affichage.

Composition du dossier de candidatures:
- Une demande manuscrite de participation
- Fiche de renseignement à remplir par le candidat
-Une copie de la pièce d'identité CNI
- Une copie du diplôme de d' ingénieur d'états ou d'un titre reconnue équivalant
- Deux (02) photos d'identité
-Relevet de note du cursus
- Document justifiant la situation du candidat vis-à vis du service national

Le candidat définitivement admis aux concours doit compléter son dossier par pièces suivantes :
- Un extrait de naissance.
-Une fiche familiale ; le cas échéant
-Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phtisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à occuper l'emploi postulé
- Deux (02) photos d'identité

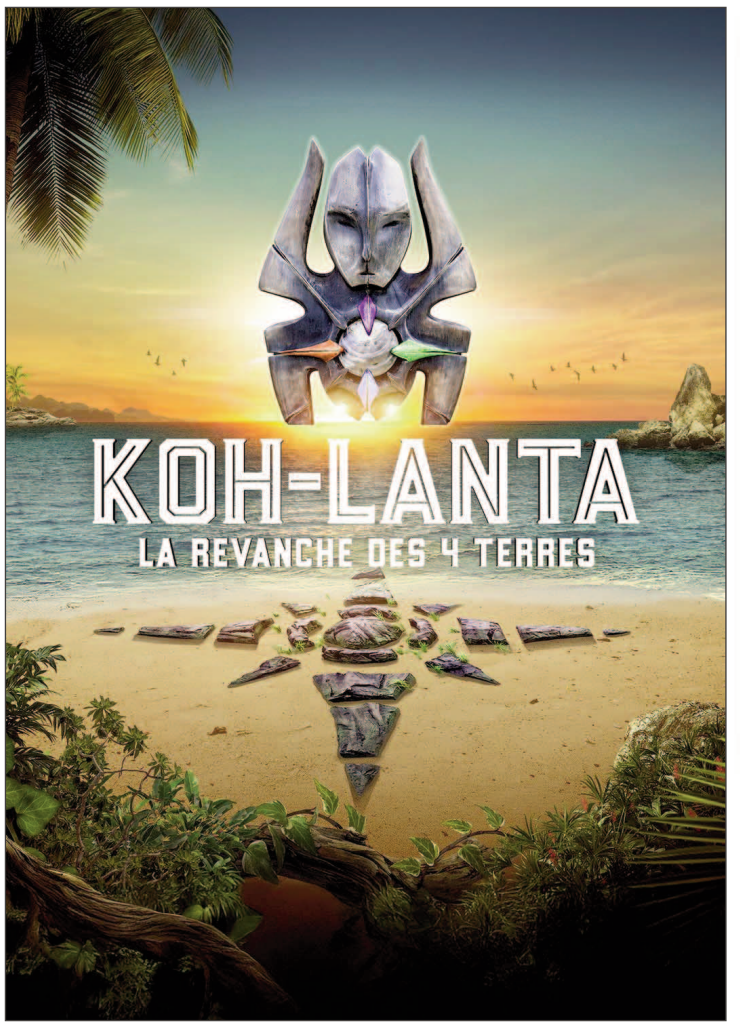
***OBSERVATION :**
-Tout dossier incomplet ou reçu après les délais réglementaires ne sera pas pris en considération
-Les dossiers de candidature doivent être adressés ou déposés à la direction de la santé et de la population de la wilaya d'ain temouchent(service des ressources et planification)
-Les candidats non retenues pour participer aux concours peuvent introduire un recoure au niveau de la direction de la santé et de la population de wilaya d'ain temouchent qui doit statuer sur dit recoure et répondre aux intéressés au moins cinq (05) jours ouvrables avant la date de déroulement du concours.

OBSERVATION IMPORTANTE :

Avis de recrutement publié en date du **11/01/2026** dans le journal « **El djazair El-Jadida** » en langue arabe ;ainsi que celui publié en date du **13/01/2026** dans le journal « **Media Expert** » en langue française ;relatif au concours externe pour le recrutement au grade d' **Ingénieur d'états en habitat et de l' urbanisme à été infructueux .**

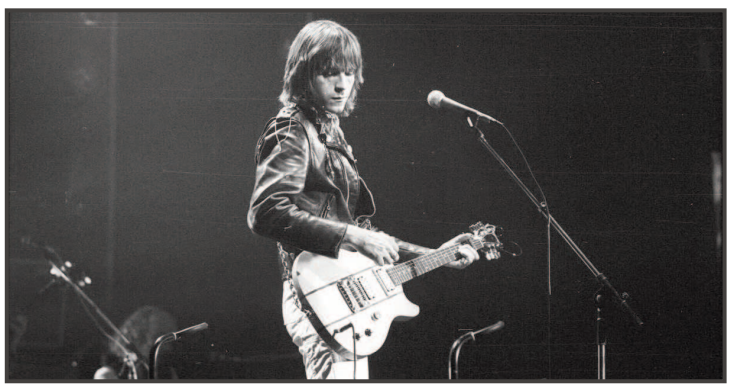
Le Jeune Indépendant **du 12/05/2026 / ANEP 2631008255**











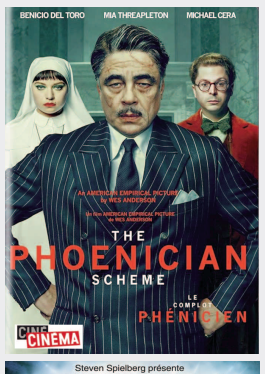




JEUNE INDEPENDANT









télévision

PROGRAMME DU JOUR

23h25 Téléréalité - France 2026 — TF1
Koh-Lanta Saison 28

21h00 Musique - France 2026 — France 2
Renaud intime

21h00 Cinéma - Etats-Unis 2024 — M6
Bob Marley : One Love

21h00 Drame Iran - Luxembourg - 2025 — CANAL+
Un simple accident

21h25 Magazine de reportages — W9
Etat de choc Prisons du Maryland : Au coeur de l'univers carcéral

20h55 Film fantastique — CINE+ FRISSON
Etats-Unis - Chine 2018
Venom

21h05 Film d'action — 6ter
Etats-Unis - Allemagne 2009
Sherlock Holmes

21h00 Thriller Etats-Unis - 2014 — CINE+ PREMIER
3 Days to Kill

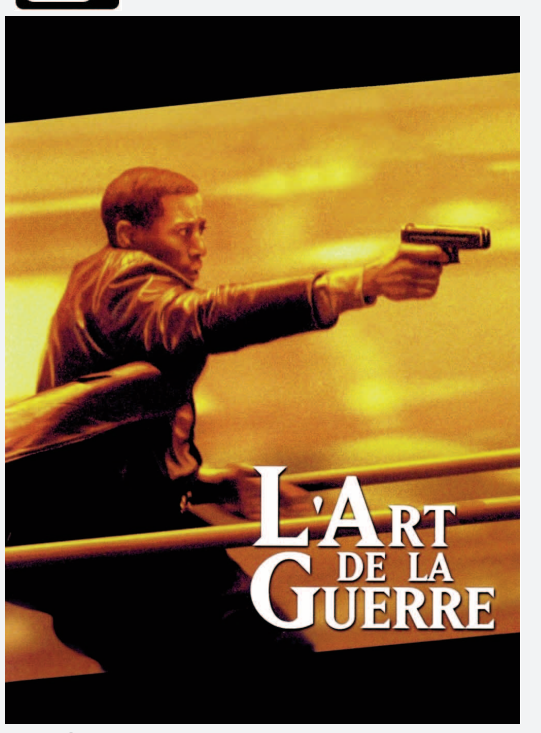
21h00 Rugby : Super Rugby Pacific — CANAL+ SPORT
13e journée

21h00 Cinéma Etats-Unis - 2025 — CINE CINEMA
The Phoenician Scheme

20h50 Film de science-fiction — CANAL+ family
Etats-Unis - 1987
L'aventure intérieure

21h15 Magazine de société — TMC
France - 2026
Les reportages de Martin Weill

21h00 la chaine ACTION



Film d'action(Etats-Unis - Canada - 2000)

L'art de la guerre

Neil Shaw, un agent secret aguerri, travaille pour Eleanor Hooks, chargée de la sécurité auprès du secrétaire général des Nations unies. Alors qu'un important traité doit être signé entre la Chine et les Etats-Unis, la mort de plusieurs réfugiés chinois dans le port de New York compromet gravement les négociations. Shaw est chargé de mener l'enquête. Il porte rapidement ses soupçons sur les triades, puis sur l'homme d'affaires David Chan.

22h45

Film d'action (Etats-Unis - 1992)

Passager 57

Après avoir été profondément marqué par la tragédie de la mort de sa femme lors d'un hold-up, John Cutter (Wesley Snipes) a quitté la police pour se reconstruire. Deux ans plus tard, il reprend du service en tant que directeur de la sécurité d'une compagnie aérienne, espérant ainsi tourner la page. Cependant, son vol à destination de Los Angeles prend une tournure inattendue lorsque Rane (Bruce Payne), un redoutable terroriste, est escorté à bord par des agents de police. Ce que ces derniers ignorent, c'est que des complices de Rane se sont infiltrés dans l'avion, prêts à tout pour libérer leur chef.

HORAIRES DES PRIÈRES

ANNABA					
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha	
03:32	12:25	16:14	19:27	21:06	

CONSTANTINE				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:39	12:30	16:18	19:31	21:08

ALGER				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
03:55	12:44	16:32	19:44	21:21

OUARGLA				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:02	12:35	16:16	19:27	20:57

CHLEF				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:01	12:51	16:39	19:51	21:28

MOSTAGANEM				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:07	12:56	16:43	19:56	21:32

ORAN				
Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
04:11	12:59	16:46	19:58	21:34

LE JEUNE
INDÉPENDANT

N° 8490 – MARDI 12 MAI 2026

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Meteo

	Maximales	Minimales
Alger	23°	13°
Oran	22°	14°
Constantine	26°	10°
Ouargla	38°	27°

QUESTION DE TAIWAN

Entre vérité historique et l'axe stratégique Pékin-Alger

Le paysage politique de l'Asie de l'Est traverse une phase de redéfinition majeure. Alors que les tensions géopolitiques mondiales s'intensifient, une rencontre historique tenue à Beijing le 10 avril dernier entre M. Xi Jinping, Secrétaire général du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), et Mme Cheng Li-wun, présidente du Kuomintang (KMT) chinois, a jeté une lumière nouvelle sur la question de Taiwan. Cet événement, le premier du genre en une décennie, intervient dans un contexte de fermeté réaffirmée sur le principe d'une seule Chine, tout en soulignant le soutien indéfectible de partenaires historiques tels que l'Algérie.

C'est la première fois depuis une décennie qu'un président du KMT effectue une visite sur la partie continentale de la Chine à la tête d'une délégation, à l'invitation du Comité central du PCC et de M. Xi. Cette rencontre revêt une grande importance pour le développement des relations entre les deux partis ainsi qu'à travers le détroit de Taiwan.

Au cœur des discussions, la volonté de stabiliser les relations à travers le détroit de Taiwan. M. Xi a articulé sa vision autour de quatre piliers fondamentaux à savoir la défense d'une identité commune, la préservation du développement pacifique, l'amélioration du bien-être des populations par l'intégration économique et, enfin, l'aspiration collective au «grand renouveau de la nation chinoise.

«Quelles que soient les évolutions du paysage international, la dynamique dominante qui pousse les Chinois des deux rives à se rapprocher ne changera pas», a affirmé le dirigeant chinois, affichant une confiance inébranlable dans l'inéluctabilité de la réunification.



M. Xi Jinping recevant Mme Cheng Li-wun.

UNE VÉRITÉ HISTORIQUE ET JURIDIQUE INCONTESTABLE

Pour comprendre la ferveur de Beijing, il est nécessaire de replonger dans les racines juridiques internationales. Le dossier de Taiwan n'est pas une simple querelle politique, mais une question de droit international solidement documentée. L'histoire rappelle que l'occupation japonaise, initiée en 1895 après la défaite de la dynastie Qing, n'était qu'une parenthèse coloniale.

Le retour de Taiwan à la Chine est scellé par des actes juridiques majeurs à savoir la Déclaration du Caire (1943) lorsque les Alliés y ont clairement stipulé la restitution à la Chine des territoires dérobés par le Japon, la Proclamation de Potsdam (1945) qui confirme l'application de ces termes ainsi que l'Acte de Capitulation du Japon en septembre 1945 dans lequel Tokyo s'engage à respecter ces obligations. Bien que la guerre civile chinoise de 1949 ait conduit le groupe de Chiang Kai-shek à se retrancher sur l'île, créant une confrontation politique prolongée, la souveraineté territoriale de la Chine est restée, de jure, indivisible. En 1971, la Résolution 2758 de l'Assemblée générale des Nations Unies a définitivement tranché en rétablissant la République populaire de Chine dans tous ses droits, expulsant les représentants de Taiwan et confirmant que l'île est une province chinoise sans statut indépendant.

Face à cette architecture juridique, les récents agissements de certains dirigeants taiwanais constituent cependant des provocations dangereuses. Le cas de Lai Ching-te, qui s'est récemment rendu clandestinement en Eswatini à bord d'un avion étranger en dissimulant l'identité des passagers, a suscité une vive indignation.

Le récit de son voyage de retour, marqué par des violations d'espaces aériens nationaux après des refus d'autorisation, est décrit par les autorités chinoises comme un «coup médiatique scandaleux». Ces manœuvres, qualifiées de «louches», illustrent, aux yeux de Beijing, le mépris des forces sécessionnistes pour la souveraineté des États tiers et l'ordre international.

L'ALGÉRIE, UN PILIER DE LA DIPLOMATIE DE «UNE SEULE CHINE»

Dans cette quête de reconnaissance de sa souveraineté, la Chine trouve en l'Algérie un allié de la première heure. L'Algérie occupe une place de choix dans cette architecture diplomatique. L'apport de la diplomatie algérienne à l'ONU est historique et déterminant. En 1971, l'Algérie ne s'est pas contentée de voter la Résolution 2758. Elle en a été l'un des principaux coauteurs, menant le plaidoyer pour le retour de la Chine sur la scène onusienne et l'éviction de l'indu occupant de son siège, le représentant de Taiwan.

Cette relation privilégiée s'est consolidée au fil des décennies. En 2023, lors de sa visite d'État à Beijing, le Président Abdelmadjid Tebboune a réitéré avec force l'adhésion de l'Algérie au principe d'une seule Chine. Alger considère Taiwan comme une partie inaliénable du territoire chinois et s'oppose fermement à toute forme d'indépendance de l'île.

Cette année, qui marque le 55e anniversaire de la Résolution 2758, la Chine exprime sa «haute appréciation» envers la position algérienne. Ce partenariat ne se limite pas à la seule question territoriale ; il s'inscrit dans une vision commune d'un monde multipolaire, fondé sur le respect mutuel et une mondialisation inclusive.

Le message de Beijing est clair: il n'y a qu'une seule Chine dans le monde. Taiwan fait partie intégrante du territoire chinois. Le gouvernement de la République populaire de Chine est le seul gouvernement légitime représentant la Chine tout entière. Dans sa détermination à concrétiser cette réalité géographique intangible, Pékin ne va pas par mille chemins. Elle est fermement opposée à toute forme d' «indépendance de Taiwan» et demeure résolue à la réunification nationale, celle d'une seule et unique Chine.

Le succès de la modernisation à la chinoise et la réalisation de la réunification nationale constituent des facteurs majeurs favorables pour le monde entier, ce qui apportera plus d'opportunités à la paix et au développement, et y injectera davantage de stabilité et de certitude . Le consensus dominant de la communauté internationale, souligne Pékin? consiste à soutenir les compatriotes chinois des deux rives du détroit de Taiwan dans leurs efforts pour régler par eux-mêmes la question de Taiwan et promouvoir le développement pacifique des relations entre les deux rives du détroit. Il est indéniable pour les autorités chinoise que la question de Taiwan relève purement des affaires intérieures de la Chine, une posture largement partagée par l'Algérie et de pans entiers de la communauté internationale notamment 53 pays africains.

S'ingérer dans la question de Taiwan, c'est porter atteinte à la paix et à la stabilité dans le détroit de Taiwan au moment où 1,4 milliard de Chinois savent que le retour de Taiwan à la mère patrie est inévitable.

En définitive, la rencontre entre M. Xi et le KMT, le soutien de partenaires historiques, dessine un futur où la Grande Nation Chinoise entend bien clore définitivement le chapitre de ses divisions passées.

Kamel Mansari

ALGÉRIE – UE

Pour un partenariat «d'égal à égal»

L'AMBASSADEUR de l'Union européenne en Algérie, M. Diego Mellado Pascua, a souligné, avant-hier soir, lors d'une réception solennelle marquant la Journée de l'Europe, célébrée chaque 9 mai, le caractère «essentiel et incontournable» de l'Algérie en tant que partenaire tous azimuts pour le vieux continent. Un discours placé sous le signe de la refondation des relations bilatérales. Dans les jardins de la résidence européenne à Alger, l'ambiance était autant à la commémoration qu'à la prospective d'un destin commun pour l'Algérie et l'UE. Devant un parterre de diplomates, notamment les 31 membres de l'organisation continentale, et de représentants de la société civile ainsi que des médias, le chef de la délégation de l'UE a délivré un message clair : l'Europe ne voit plus l'Algérie comme un simple voisin, mais comme un partenaire stratégique avec lequel elle souhaite traiter «d'égal à égal». «L'Algérie est un partenaire indissociable de la vision de l'UE que ce soit dans les domaines économiques et politique ou en tant qu'acteur majeur dans la stabilité régionale principalement au Sahel», a affirmé M. Mellado. Pour l'UE, ce ton n'est pas qu'une courtoisie diplomatique. L'Algérie s'impose aujourd'hui comme le garant de la sécurité énergétique de plusieurs pays européens et comme un acteur de stabilité déterminant dans la région du Sahel et en Méditerranée. «L'Algérie est au cœur de l'agenda européen», a rappelé l'ambassadeur, faisant écho aux récentes visites de haut niveau, notamment celle de la commissaire européenne en charge de la Méditerranée. Au-delà du gaz naturel, c'est désormais vers l'hydrogène vert, le numérique et la coopération sécuritaire que les deux parties dirigent leurs efforts communs.

L'ambassadeur a tenu à inscrire cette relation dans le temps long en rappelant l'acte fondateur de l'Union : la Déclaratio Schuman du 9 mai 1950. En invitant, cinq ans seulement après la fin de la Seconde Guerre mondiale, les nations européennes à s'unir pour rendre la guerre «non seulement impensable, mais matériellement impossible», le ministre français des affaires étrangères Robert Schuman créait une solidarité de fait par l'économie (le charbon et l'acier).

C'est cette même logique de «réalisations concrètes» que l'UE souhaite aujourd'hui appliquer au partenariat avec l'Algérie. L'objectif affiché est de dépasser les déséquilibres passés de l'Accord d'Association pour bâtir une intégration industrielle mutuellement bénéfique. Le discours n'a pas occulté les défis. La volonté d'Alger de réviser certaines clauses de l'accord commercial est désormais accueillie à Bruxelles avec une «écoute active».

L'ambassadeur avait auparavant souligné que l'UE est prête à accompagner l'Algérie dans sa diversification économique, notamment par le soutien aux labels agricoles bio et aux investissements directs.

S. Ould Brahim